

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان

والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي

والنقل البري

**PRÉPARATION DU PROJET DE
RELÈVEMENT ET DE RÉSILIENCE (PRPKR)**

PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Avril 2020



TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES CARTES	5
1. GÉNÉRALITÉS ET DESCRIPTION DU PROJET	6
1.1. Contexte	6
1.2. Objectifs du PMPP	6
1.3. Description du Projet.....	7
2. RÉSUMÉ DES CONSULTATIONS	11
2.1. Résumé des activités antérieures, notamment au niveau institutionnel	11
2.2. Résumé des principales préoccupations et attentes découlant des consultations	12
3. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES DU PROJET	12
3.1. Individus ou groupes défavorisés ou vulnérables	16
3.2. Synthèse des besoins des parties prenantes selon les consultations	17
4. PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES	20
4.1. Mobilisation des parties prenantes au sein de l'UGP	20
4.2 Activités de renforcement de capacités.....	20
4.3. Méthodes de mobilisation des parties prenantes	20
4.4. Méthode proposée pour la diffusion des informations	22
4.5. Stratégie proposée pour les consultations.....	28
4.6. Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables	30
4.7. Calendrier	30
4.8 Mesures à prendre lorsque des consultations présentiels ne seraient pas possibles ou seraient limitées, par exemple, à cause de la crise sanitaire du COVID-19	34
4.9. Retour des consultations publiques réalisées	36
4.10. Examen des commentaires	43
4.11. Phases ultérieures du projet	43
5. RESSOURCES ET RESPONSABILITÉS POUR METTRE EN ŒUVRE LES ACTIVITÉS DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES	43
5.1. Ressources.....	43
5.2. Fonctions de gestion et responsabilités	43
6. MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES	44
6.1. Modalités de déclaration et d'enregistrement de plaintes	44
6.2. Traitement des plaintes.....	45



6.3. Fiche de synthèse des plaintes.....	45
6.4. Rapport de synthèse de traitement des plaintes.....	45
6.5. Information à la population sur le mécanisme de gestion des plaintes	47
6.6. Recours à la justice	47
7. SUIVI ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS.....	47
7.1. Participation des différents acteurs concernés aux activités de suivi.....	47
7.2. Rapports aux groupes de parties prenantes	47
ANNEXES.....	49
Annexe 1 : CARTES DES ZONES POTENTIELLEMENT CONCERNEES PAR LE PROJET	50
Annexe 2 : FORMULAIRE DE PLAINTES.....	52
Annexe 3 : FICHE DE SYNTHÈSE ET DE RÉOLUTION DE PLAINTES	54
Annexe 4 : REGISTRE D'ENREGISTREMENT DE PLAINTES.....	56
Annexe 5 : DOCUMENTATION DES CONSULTATIONS	59



ACRONYMES

AFD :	Agence Française de Développement
ALC :	Agent Local Communautaire
CIM :	Comité Interministériel
CNSPSPG :	Commissariat National à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre
CRGPI 1 :	Comité Régional de Gestion des Plaintes de 1 ^{ère} instance
CRGPI 2 :	Comité Régional de Gestion des Plaintes de 2 ^{ème} instance
DATUH :	Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat
DGEAT :	Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire
DGSC :	Direction Générale de Sécurité Civile
FCFF :	Fondation Comorienne des Droits de l'Homme
NES :	Normes Environnementales et Sociales
PR :	Plan de Réinstallation
PMPP :	Plan de Mobilisation des Parties Prenantes
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRPKR :	Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience
UE :	Union européenne
UGP :	Unité de Gestion du Projet



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Catégories des groupes de parties prenantes	13
Tableau 2. Récapitulatif des besoins spécifiques des parties prenantes	18
Tableau 3. Récapitulatif des méthodes de consultation appropriées de parties prenantes	21
Tableau 4. Choix du mode de communication selon les composantes du projet	23
Tableau 5. Récapitulatif de la stratégie proposée pour les consultations	28
Tableau 6. Stratégie de consultation suivant le cycle du projet	31
Tableau 7. Récapitulatif des préoccupations, attentes et suggestions des échantillons de parties prenantes consultées	38
Tableau 8. Étapes et délais de traitement de plaintes	46



LISTE DES CARTES

Carte 1. Zones concernées par le projet à la Grande Comore49

Carte 2. Zones concernées par le projet à Anjouan.....50

Carte 3. Zones concernées par le projet à Mohéli.....50



1. GÉNÉRALITÉS ET DESCRIPTION DU PROJET

1.1. Contexte

Les dégâts constatés à la suite du passage du cyclone Kenneth qui a frappé l'archipel des Comores dans la nuit du mercredi 24 avril 2019 sont considérables. Entre autres, des maisons construites en tôle, et même en dur, sont partiellement ou totalement détruites, plus particulièrement à la Grande Comore. Les infrastructures critiques, se trouvant déjà auparavant dans un état assez dégradé par manque d'entretien, sont devenues impraticables. En outre, les ouvrages de protection contre les inondations, déjà désuets à défaut de systèmes adaptés et résilients, du littoral, ont été partiellement impactés. À cet égard, le gouvernement de l'Union des Comores avait mobilisé ses partenaires bilatéraux et multilatéraux pour asseoir un projet d'urgence de relèvement. Une évaluation multisectorielle des impacts a été menée de manière concertée entre le Comité Interministériel (CIM), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSC). Elle a abouti à l'élaboration d'un Plan de Relèvement qui est en cours de validation par le Gouvernement Comorien.

Au moment de l'élaboration du Plan de mobilisation de parties prenantes (PMPP), la conception du projet est finalisée, toutefois, de nombreuses discussions sont encore en cours au niveau de la nature et de l'ampleur de certaines activités de projet. En conséquence, le gouvernement considère une liste d'investissements et de sites potentiels en consultation avec la Banque mondiale, et ceux-ci sont précisément les investissements et les sites potentiels examinés dans ce PMPP. Néanmoins, en fonction du montant final alloué aux activités et de la disponibilité budgétaire du projet, le gouvernement devra peut-être prendre certaines décisions finales qui pourraient modifier ou réduire les activités actuellement visées. Ces éventuels ajustements impliqueront une actualisation du PMPP.

Dans le cadre de ce projet, qui vise à renforcer le relèvement et à accroître la résilience de certaines infrastructures publiques et privées dans les zones touchées par le cyclone Kenneth, l'État de l'Union des Comores veillera à mobiliser les parties prenantes sur les questions environnementales et sociales. L'engagement des acteurs pertinents est conçu en fonction de l'ampleur des risques évalués et des impacts du passage du cyclone sur les personnes affectées. Pour ce faire, l'État de l'Union des Comores a élaboré le présent plan de mobilisation des parties prenantes selon les dispositions pertinentes de la NES 10.

En effet, ce dernier reconnaît l'importance de ce processus inclusif et transparent à mener tout au long le cycle de vie du projet afin de favoriser de relations fortes, constructives et ouvertes entre les parties prenantes pour une bonne gestion des risques et effets environnementaux et sociaux. La mobilisation effective des parties prenantes au début du processus d'élaboration du projet peut améliorer la durabilité environnementale et sociale des projets, renforcer l'adhésion aux projets, et contribuer sensiblement à une conception et une mise en œuvre réussies du projet.

1.2. Objectifs du PMPP

Le Plan de mobilisation des parties prenantes facilitera à l'État de l'Union des Comores de développer et d'entretenir de manière itérative une relation constructive avec les parties prenantes tout au long du projet, y compris la gestion, l'évaluation et le suivi des risques des effets environnementaux et sociaux. Le PMPP est conçu pour :

- Établir une approche systématique de mobilisation des parties prenantes qui permettra aux structures chargées de la mise en œuvre du projet de bien identifier ces dernières et de nouer et maintenir avec elles, en particulier les parties touchées par le projet, une relation constructive ;
- Évaluer le niveau d'intérêt et d'adhésion des parties prenantes et permettre que leurs opinions soient prises en compte dans la conception du projet au démarrage du projet lors de l'élaboration du programme de mobilisation ;
- Encourager la mobilisation effective de toutes les parties touchées par le projet, pendant toute sa durée de vie, sur les questions qui pourraient éventuellement avoir une incidence sur elles, et fournir les moyens d'y parvenir ;
- S'assurer que les parties prenantes reçoivent en temps voulu, de manière compréhensible, accessible et appropriée, l'information relative aux risques et effets environnementaux et sociaux du projet ;



- S'assurer que les parties prenantes les plus vulnérables du projet, comme les femmes et les ménages défavorisés, aient l'opportunité de participer d'une manière réelle et inclusive, de manière à ce qu'ils puissent exprimer librement leurs préoccupations, priorités et intérêts d'une manière inclusive ; et
- Doter les parties touchées par le projet de moyens permettant aisément à toutes d'évoquer leurs préoccupations et de porter plainte, ainsi qu'au projet et aux emprunteurs d'y répondre et de les gérer.
- Prendre en compte de manière inclusive les avis, préoccupations, intérêts des femmes, notamment celles vulnérables, par rapport à la mise en œuvre du projet

1.3. Description du Projet

Le projet vise à renforcer la résilience sur le long terme au niveau des zones sinistrées, ainsi que les capacités de gestion des risques de catastrophe du pays, en répondant aux besoins de reconstruction du secteur logement et en réhabilitant les infrastructures critiques détériorées par le cyclone.

Ainsi, le projet sera structuré en 3 composantes d'ordre technique et socio-économique, et dont les zones d'intervention se limiteront aux localités lourdement touchées par le cyclone Kenneth dans les trois îles : 1) le relèvement et la résilience du secteur du logement/de l'habitat, 2) La résilience des zones côtières et réhabilitation des infrastructures, et 3) La gestion intégrée des risques des catastrophes.

Composante 1 : LE RELÈVEMENT ET LA RÉSILIENCE DU SECTEUR LOGEMENT/HABITAT (12,30 millions USD)

Sous-composante 1.1 : L'aide à la reconstruction de logements (11,60 millions USD)

- Il est prévu de reconstruire d'au moins 1000 logements des communautés vulnérables touchées par le cyclone Un appui au Ministère et au MOD pour la reconstruction des 1000 environ d'unités de logements, à travers (i) des activités d'assistance technique ciblée pour reconstruire des logements résilients et résistants aux aléas climatiques et aux tremblements de terre, et (ii) une « assistance au logement » pour les bénéficiaires sélectionnés touchés par le Cyclone, matérialisée par la fourniture de matériel de construction et le recrutement d'entreprises de construction supervisées par le MOD
- Une assistance à la réhabilitation ou la construction inclusive d'infrastructures communautaires dans les communes sélectionnées pour embellir de quartiers que bénéficieront 127 800 personnes en construisant de petites routes/sentiers et système de drainage associé, des espaces publics (par exemple des parcs), de petites infrastructures de loisirs (par exemple des aires de jeux/sports), et des lampadaires solaires.
- Un appui à la création des Comités Habitat en les mettant en place par arrêté ministériel et au financement des coûts opérationnels associés aux travaux de facilitation menés par les Comités Habitat.

Sous-composante 1.2 : Renforcement du système urbain et des normes de construction (0,70 millions USD)

Cette sous-composante vise à renforcer et à développer des outils de planification et de gestion territoriale et urbaine en fournissant une assistance technique et un appui en matière de planification et de gestion territoriales au MATUAFTT ainsi qu'aux agents concernés du Gouvernement compte tenu des risques de catastrophes naturelles et climatiques et de l'application des normes et de la législation existantes. Il s'agit de soutenir :

- La révision et/ou l'élaboration de textes réglementaires (relatifs au logement/habitat, par exemple), stratégies ministérielles, instruments de planification (par exemple, schéma directeur d'aménagement des îles, plan de développement urbain au niveau municipal), avec une attention particulière portée aux questions liées au genre et aux violences sexistes pour tout travail lié aux politiques autour du logement, foncier et propriété ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles en matière de planification et de gestion territoriale / urbaine et application de la législation urbaine, y compris les normes de construction ; unités de cartographie et le laboratoire national du bâtiment et des travaux publics du MATUAFTT.



Composante 2 : RÉSILIENCE DES ZONES COTIERES ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES (23,64 millions USD)

Cette 2e composante aura comme objectifs de renforcer les défenses côtières dans certaines portions vulnérables du littoral touchées par le cyclone (Ex : Fombouni à la Grande Comore), et réhabiliter des sections critiques du tronçon de route. Elle inclut également une Assistance Technique (AT) pour introduire des mesures d'accompagnement aux investissements visant à accroître la résilience des infrastructures et la sécurité routière.

Sous-composante 2.1 : Résilience des zones côtières et réhabilitation des infrastructures (23.24 millions USD)

Cette sous-composante permettra de financer, à hauteur de 15,14 millions USD, des travaux de protection côtière résiliente dans des zones ciblées touchées densément peuplées, dont les bandes côtières ont été érodées et emportées par le cyclone. Pour cela, il est prévu de financer :

- Un diagnostic détaillé et complet permettant de mieux comprendre les risques d'inondation et le phénomène d'érosion au niveau des trois îles, d'étudier la faisabilité et de définir le coût pour entreprendre des travaux de protection côtière, proposer des solutions résilientes et efficaces y compris des techniques naturelles, et des outils multicritères d'aide à la décision pour que le MATUAFTT puisse sélectionner les investissements prioritaires. Les estimations préliminaires de coûts indiquent que le projet pourra financer des travaux de protection côtière pour jusqu'à 2,5-3 km de linéaire de côtes ;
- Des dossiers techniques détaillés pour les investissements sélectionnés ;
- Des travaux et services de supervision associés. Les travaux pourraient consister en un ensemble d'infrastructures combinant la réhabilitation ou la construction de murs de soutènement, de barrières, de réseaux de drainage, de digues, de brises lames ou d'épis, etc., ainsi que d'autres techniques plus douces telles que le reprofilage de plage.
- La réhabilitation de 14km de sections critiques de la route reliant Mtsangadjou à Ourouveni et la réalisation d'études techniques sur la totalité des 26km.
- la réhabilitation résiliente ou la reconstruction de structures hydrauliques, la réhabilitation de la chaussée, le système de drainage et les mesures de sécurité routière.

Sous-composante 2.2 : Assistance technique (0.4 million USD)

Cette sous-composante vise à favoriser la résilience en planification et en implantation des infrastructures, à travers :

- Le soutien à la mise en œuvre des mesures non structurelles identifiées lors de l'étude diagnostique effectuée dans le cadre de la sous-composante 2.1 ;
- L'évaluation et le renforcement du cadre institutionnel autour de la gestion côtière intégrée ;
- Un appui à l'amélioration de la planification budgétaire et de la mobilisation de ressources financières pour l'entretien courant, périodique et d'urgence des routes ;
- L'évaluation de la sécurité routière et l'appui à la mise en œuvre des mesures associées sur le site de travaux routiers du projet ;
- Des campagnes de sensibilisation et d'éducation visant à promouvoir les bonnes pratiques contribuant à rendre les zones du littoral plus résilientes aux catastrophes et au changement climatique, et la sécurité routière.

Composante 3 : GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES DE CATASTROPHE ET CONTIGENCE DE REPONSE D'URGENCE (CERC) (6,06 millions USD)

Sous-composante 3.1 : Appui à la réponse d'urgence (5 millions USD) sous-composante vise à appuyer la réponse du Gouvernement au Cyclone Kenneth, y compris les mesures de prévention et de secours et le relèvement initial rapide et efficace des secteurs économiques clés. Dans cette optique, il sera prévu de :

- Financer les dépenses engagées, notamment les coûts opérationnels d'urgence, par le Gouvernement en préparation et en réponse au cyclone;



- Financer de manière rétroactive les biens, services des consultants et coûts opérationnels à titre de remboursement des dépenses occasionnées par la préparation et réponse à une catastrophe donnée

Sous-composante 3.2 : Renforcement de la gestion intégrée des risques de catastrophes (1,06 million USD)

Cette sous-composante renforcera la capacité du gouvernement (1200 personnes réparties sur les 3 (trois) îles) à gérer les catastrophes et à y faire face à travers :

- L'amélioration de la gouvernance en matière de RRC grâce à l'appui à la mise en oeuvre du cadre de GRC du Gouvernement (par exemple, la mise en oeuvre du plan d'action de la SNRRC, et en mettant l'accent sur la formation en matière de RRC et la diffusion de la SNRRC auprès des principales parties prenantes nationales et régionales, des communautés, des groupes de femmes et de jeunes; le renforcement de la PNRRC en termes de logistique, de formation et de création de réseaux professionnels), et à travers une meilleure compréhension et considération des risques de violence sexuelle et d'exploitation et abus sexuels et secteurs concernés dans des situations d'urgence et post-catastrophe ;
- L'amélioration des capacités de préparation aux situations d'urgence, principalement les capacités opérationnelles et techniques de la DGSC en matière de RRC et d'autres parties prenantes institutionnelles, en sensibilisant les parties prenantes institutionnelles et en harmonisant les méthodes multisectorielles d'évaluation des dommages et des pertes ;
- L'amélioration de la compréhension des dangers et des risques (par exemple, entreprendre des études d'impact et de vulnérabilité, en vue de mieux orienter les activités de planification d'utilisation des sols et de RRC afin d'atteindre les objectifs des composantes 1 et 2, en formant les acteurs locaux aux méthodes d'évaluation des risques associés et en actualisant les bases de données géoréférencées multirisques de l'UdC.

D'autres activités viendront compléter les initiatives existantes appuyant la GRC aux Comores, en particulier le projet en cours du PNUD. Elles se baseront également sur les résultats et les enseignements tirés de l'Évaluation d'impact, ainsi que sur le travail de CADRI (Capacity for Disaster Reduction Initiative) qui consiste en une évaluation des capacités en matière de prévention des catastrophes dans l'UdC, identifiant les « gaps » dans le cadre juridique et institutionnel et les besoins en termes de ressources humaines, de capacités techniques et opérationnelles.

Sous-composante 3.3 : Composante de contingence de réponse d'urgence CERC (0 million USD)

Le CERC est une sous-composante « zéro dollar » qui peut apporter une réponse immédiate à une crise ou à une urgence éligible, un fonds dormant jusqu'à son activation formelle. Une fois active, cette composante permettra de redistribuer les fonds non engagés et non décaissés à l'une des composantes ou sous-composante afin de financer les besoins urgents ou de redressement en cas de crise ou de situation critique éligible. Les détails spécifiques concernant cette sous-composante (y compris les critères d'activation, les dépenses éligibles et les modalités de mise en oeuvre spécifiques) seront définis dans un manuel opérationnel de la CERC qui ne fera l'objet d'aucune réfutation de la part de la Banque mondiale et que le gouvernement adoptera avant de pouvoir l'activer.

La principale structure gouvernementale bénéficiaire de la composante 3 est la DGSC.

À part ces 3 (trois) composantes, il reste la composante 4, relative à la gestion des projets, des risques, suivi et évaluation, d'un montant estimé de 3.50 millions USD. Cette composante concerne l'exécution de toutes les activités du projet. Elle permettra :

- De financer la mise en oeuvre du projet en mettant en place l'Unité de gestion du projet (UGP) au sein de l'agence de mise en oeuvre.
- De couvrir tous les aspects de gestion des projets, que ce soit technique ou fiduciaire (fourniture et gestion financière), ainsi que les capacités en matière environnementale et sociale.



- De prendre en charge les coûts de consultation et de non-consultation de services, de formation, de coûts d'exploitation, de marchandises limitées et de petits travaux, aussi bien que la planification et l'exécution de reclassement, et les initiatives de développement de communauté.
- De gérer les projets M&E nécessitant entre autres la préparation des rapports de projet, incluant l'évaluation à mi-parcours et finale du projet, des études de base, d'audits (financier et technique, ou social lorsque nécessaire).
- De mener les activités d'accompagnement, de formation et de renforcement de capacités afin de mener à bien les activités de toutes les composantes du projet.

Plus spécifiquement, les responsabilités d'E&S comprendront :

- L'évaluation et le suivi de l'impact social potentiel des activités de régularisation foncière.
- La mise à disposition de ressources adéquates pour assurer l'intégration du genre dans les activités des composantes du projet et dans le budget prévisionnel annuel, le suivi de manière régulière des données ventilées par sexe, de la mobilisation des citoyens, plus particulièrement la participation inclusive des femmes, des groupes vulnérables, évaluation / développement / mise en œuvre / suivi des activités visant à prévenir et à atténuer les risques de violence sexiste, l'exploitation et les abus sexuels relevés au niveau des chantiers des travaux de génie civil du projet. Pour plus de détails, se reporter à la section C du Document d'Évaluation du Projet.

Ces activités seraient mises en œuvre en collaboration avec des ONG spécialisées en violence sexiste au sein de l'UdC. Reconnaissant qu'il existe un risque modéré de violence sexiste dans les zones concernées par le projet, une approche basée sur la « Note de pratique de la Banque mondiale pour lutter contre la violence sexiste dans le financement de projets d'investissement impliquant de grands travaux de génie civil » sera développée.

Les localités potentiellement concernées au niveau des trois îles ne sont pas encore bien définies à ce stade du projet pour toutes composantes confondues. La liste non exhaustive donnée ci-après par île concerne juste la composante 2 :

- À la Grande Comore : Mtsanganjou, Pidjani, Bandamadji Ladomba, Mohoro, Nioumadzaha Mvoumbani, Fomboni, Ouroveni, Malé.
- À Anjouan : Pajé.
- À Mohéli : Fomboni, Bangoma, Nioumachoi.

Néanmoins, les localités qui seront retenues à la mise en œuvre seront déterminées par l'UGP en concertation avec le Ministère chargé de la Maîtrise d'Ouvrage après optimisation, priorisation objective des critères de choix par commune et par île.



2. RÉSUMÉ DES CONSULTATIONS

La première partie de cette section comprend un résumé des activités antérieures aux consultations, conduites notamment au niveau institutionnel. La deuxième partie touche proprement au résumé des consultations menées pendant la préparation et la conception du projet.

2.1. Résumé des activités antérieures, notamment au niveau institutionnel

Afin de mieux appréhender l'ampleur des dégâts et en vue de la préparation de l'élaboration du projet, les membres du comité interministériel (CIM)¹, la Banque mondiale, le PNUD, DGSC, le secteur privé ont été invités à participer à des réunions techniques qui se sont tenues en mai et juin 2019, comme suit :

- **14 mai 2019**, réunion du CIM avec tous les partenaires, tenue au Ministère des Affaires étrangères.
- **17 mai 2019**, réunion du noyau du CIM avec la Banque mondiale et le PNUD, tenue au bureau du Directeur de cabinet du Président.
- **18 mai 2019**, réunion technique avec le secteur privé et la préparation des entretiens avec les équipes de la Banque mondiale.
- **20 mai 2019**, réunion technique du noyau du CIM avec la Banque mondiale et le PNUD.
- **21 mai 2019**, réunion du CIM avec tous les partenaires.
- **24 mai 2019**, réunion technique CIM, PNUD, Banque mondiale.
- **29 mai 2019**, atelier sur la présentation des évaluations approfondies, l'identification des insuffisances et l'harmonisation des données présidé par le CIM, auquel ont participé la DGSC, les équipes sectorielles, les partenaires.
- **30 mai 2019**, réunion du noyau CIM, PNUD, Banque mondiale, portant sur la présentation des résultats des évaluations approfondies des dégâts causés par le passage du cyclone sur les habitations et les infrastructures critiques et la proposition d'introduire une requête auprès du guichet IDA de la banque mondiale pour soutenir les réponses du Gouvernement aux effets du cyclone.
- **1^{er} juin 2019**, réunion du noyau CIM, pour validation de la requête à présenter à la Banque mondiale.
- **10 juin 2019**, réunion sectorielle avec le CIM pour l'expression des besoins pour la reconstruction.
- **13 juin 2019**, réunion avec le PNUD, la Banque mondiale, la DGSC pour préparation du rapport d'évaluation.
- **14 juin 2019**, réunion du Directeur de Cabinet au Commissariat du Plan, le CIM, la Banque Mondiale ayant permis de définir les étapes suivantes à entreprendre.
- **17 juin 2019**, réunion entre la Banque mondiale et DGSC, portant sur les derniers travaux d'évaluation et de validation des données de la matrice.
- **24 et 25 Juin**, atelier sur l'habitat résilient organisé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, responsable des Affaires Foncières et des Transports Terrestres, le PNUD et l'ONU HABITAT.

Durant ces activités institutionnelles ont été passés en revue l'état des lieux des dégâts causés par le cyclone Kenneth, les dispositions prises afin de faire une évaluation plus ou moins exhaustive, de dresser un bilan et de

¹ Le CIM est un Comité mis en place le 26 avril 2019 par décret 19-047/PR portant coordination interministérielle d'évaluation des impacts du passage du Kenneth. Sont membres de ce comité, entre autres, le Commissariat au Plan, les Ministère chargé de l'Agriculture et de la Pêche, ainsi que le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, responsable des Affaires Foncières et des Transports Terrestres,



formuler les besoins en reconstruction en perspective de l'élaboration du dossier de requête de financement auprès de la Banque mondiale. Les procès-verbaux de cette série de réunions et de séances de travail sont disponibles et consultables auprès du président du CIM.

2.2. Résumé des principales préoccupations et attentes découlant des consultations

Les consultations ont été conduites dans des nombreuses communautés au niveau des trois îles : Grand Comore, Mohéli et Anjouan². Les consultations menées par le Projet ont eu lieu dès le mois de mai, jusqu'au mois d'octobre 2019. Les consultations ont compris les parties prenantes institutionnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau local, le secteur privé, les syndicats, les communautés locales, les associations locales, les associations de femmes y compris des associations qui travaillent sur la violence basée sur le genre, et les associations de jeunes.

Des parties prenantes dont la collaboration a été considérée comme importante par d'autres projets avec des activités et objectifs similaires ont été identifiées. Tel est le cas du syndicat des chauffeurs USUKANI WA MASSIWA. Le projet devrait coordonner avec ce syndicat la construction de routes et, dans d'autres projets, celui-ci a démontré être central pour mieux diffuser des informations sur le projet pendant la mise en œuvre.

En général, les consultations ont souligné les fortes attentes des parties prenantes par rapport aux résultats clés attendus par le projet, notamment au sein des communautés impactées par le cyclone. L'appui pour la reconstruction des maisons, la protection du littoral, et la réhabilitation ou construction des infrastructures routières représentent en effet les attentes plus importantes.

Néanmoins, les communautés ont aussi exprimé des préoccupations par rapport aux aspects suivants :

- le recrutement de travailleurs pour la construction ou la réhabilitation des infrastructures, les communautés souhaitent que celui-ci privilégie les travailleurs locaux ;
- les critères de sélection qui seront retenus pour la sélection des bénéficiaires potentiels des logements résilients ;
- la protection de femmes des formes de violences au moment de l'exécution des infrastructures ; et
- le respect des normes de construction et de sécurité routière en vigueur pendant la construction des infrastructures.

Certaines attentes des communautés seront probablement difficiles à satisfaire par ce projet. Dans ces cas, la restitution des retours et des décisions finales prises par rapport à ces commentaires aura lieu au démarrage du projet au cours des premières réunions publiques (section 4.10).

3. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Cette section dresse la liste des principaux groupes de parties prenantes qui seront informés et consultés sur ce projet. Ils devront comprendre les personnes ou les groupes ou communautés qui :

- Sont directement et/ou indirectement touchés et affectés par le projet ;
- Participent à la mise en œuvre du projet ; et
- Ceux qui sont susceptibles d'influer sur les résultats du projet.

Entre autres, l'analyse comprend les autorités publiques compétentes, des organisations locales, des entreprises, ainsi que les populations riveraines et avoisinantes des infrastructures critiques à réhabiliter/construire, de même que des représentants des syndicats, des groupes socio-professionnels et religieux, des organismes sociaux et environnementaux nationaux du secteur public et les médias.

² Veuillez consulter le Tableau 7 pour des informations plus complètes. La documentation complète des consultations est disponible dans l'Annexe 5.



Ainsi, les principaux groupes de parties prenantes qui seront informés et consultés par catégorie sur ce projet sont :

Tableau 1. Catégories des groupes de parties prenantes

Parties prenantes susceptibles d'être affectées, directement ou indirectement, par la mise en œuvre du projet	Parties prenantes qui participent à la mise en œuvre du projet	Parties prenantes ayant une influence ou un intérêt sur la mise en œuvre du projet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés locales potentiellement concernées ▪ Les ménages impactés par la construction ou réhabilitation de leurs maisons ▪ Les villages ou villes impactées par la construction de digues ▪ Les ménages impactés par la réinstallation physique ou économique générée par le projet ▪ Les artisans maçons et menuisiers locaux des villages potentiellement concernés par la reconstruction des habitations ▪ Les groupes vulnérables et défavorisés des localités citées précédemment, notamment les femmes chefs de ménage, les personnes vivant avec un handicap, et les personnes âgées ▪ Les femmes détentrices des droits coutumiers de leurs maisons et de leurs terres ▪ Les syndicats des chauffeurs, comme USUKANI WA MASSIWA, au niveau national et au niveau régional 	<p>Le Ministère d'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire (DGEAT) ▪ Direction Générale de la Sécurité Civile ▪ Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et de l'Habitat (DATUH) ▪ L'Agence de l'Habitat ▪ ONU Habitat ▪ Direction Générale chargée des Travaux Publics ▪ Direction des Travaux Routiers ▪ Direction Régionale des Travaux Publics à Anjouan ▪ Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire à Anjouan ▪ Direction Régionale des Travaux Publics à Mohéli ▪ Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire à Mohéli ▪ Commissariat National à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre (CNPSPPG) <p>Comités HABITAT -à mettre en place par le Projet</p> <p>Les entreprises spécialisées en BTP et les fournisseurs de biens et de</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les préfectures et les collectivités décentralisées potentiellement concernées ▪ UNICEF ▪ UNFPA ▪ Les associations intervenant dans les actions de protection de l'environnement, et d'autres associations de la société civile travaillant sur les domaines genre, environnement, ou développement durable, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Cellules Réseau Femmes et Développement des localités potentiellement concernées à Mohéli et à la Grande Comore ainsi qu'au niveau national</i> ▪ <i>Association des Femmes MTSANGANI effectuant l'enrochement du littoral</i> ▪ <i>Association FOUMBOUNI AGIR œuvrant pour le développement de la localité de Fombouni</i> ▪ <i>Fondation Comorienne des Droits de l'Homme (FCDF)</i> ▪ <i>Plateforme Nationale de lutte contre les VBG</i>



Parties prenantes susceptibles d'être affectées, directement ou indirectement, par la mise en œuvre du projet	Parties prenantes qui participent à la mise en œuvre du projet	Parties prenantes ayant une influence ou un intérêt sur la mise en œuvre du projet
	services dont le Projet établira des contrats Les contrôleurs des travaux de construction des habitations	

Ci-joint une brève description de chaque partie prenante :

i. Parties prenantes susceptibles d'être affectées, directement ou indirectement, par la mise en œuvre du projet :

- La population des localités de à la Grande Comore qui pourront être potentiellement impactées par la réhabilitation des axes routiers traversant ces localités. Elles vont aussi bénéficier des plus-values des réhabilitations de ces axes routiers, mais aussi certains de leurs membres pourraient être affectés par la réinstallation.
- Les populations des localités d'Anjouan qui pourront être potentiellement affectées par la réhabilitation des axes routiers situés entre Domoni et Mrémani et Koni Djodjo et de Dindri. Elles vont aussi bénéficier des plus-values des réhabilitations de ces axes routiers, mais aussi certains de leurs membres pourraient être affectés par la réinstallation.
- La population des localités de Fomboni, Bangoma et Nioumachoi, qui pourront être potentiellement bénéficiées des plus-values des travaux de réhabilitation respectifs des canaux et de la digue de Fomboni, Bangoma, et de Nioumachoi. Certains de leurs membres pourraient aussi être impactés par la réinstallation.
- Les femmes détentrices des droits coutumiers de leurs maisons et de leurs terres qui sont potentiellement concernées par les activités des composantes 1 et 2³
- Les maçons et menuisiers locaux qui assureront l'auto-construction des maisons d'habitation prévues et qui pourraient bénéficier d'un emploi temporel et de formations pour renforcer leurs capacités.
- Syndicat des chauffeurs : USUKANI WA MASSIWA qui regroupe les chauffeurs qui assurent l'axe de Fomboni. Les chauffeurs sont les 1ers usagers de la route à réhabiliter. Ils ont activement contribué dans la diffusion des informations concernant le projet PADST financé par l'UE.

ii. Parties prenantes qui participent à la mise en œuvre du projet :

- Le Ministère d'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres qui est le Maître d'Ouvrage du projet en préparation.
- Ministère du Budget et des Finances/ Secrétariat Général des Finances qui assurera la gestion fiduciaire du projet en préparation.
- Commissariat au Plan qui a coordonné les activités après le passage du cyclone Kenneth.

³ Une étude sera faite pour évaluer les impacts sociaux de la formalisation de droits fonciers et éviter de porter atteinte aux détenteurs de droits coutumiers, notamment les femmes.



- Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire (DGEAT) qui assure le point focal du projet en préparation et qui agira au nom du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres.
- Direction Générale de la Sécurité Civile qui assure actuellement la coordination des activités de gestion des risques et des catastrophes naturels et de résilience.
- Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et de l'Habitat (DATUH) qui s'occupe actuellement de la composante « Habitat ».
- L'Agence de l'Habitat qui travaille en collaboration avec la DATUH dans l'élaboration de la note conceptuelle de l'habitat résilient.
- Les Comités Habitat, à mettre en place par le projet, jouerait un rôle central dans les activités de mobilisation sociale et de contrôle social, les processus de formalisation de la propriété foncière et les autres responsabilités à définir.
- Direction Générale chargée des Travaux Publics à laquelle est rattachée la Direction des Travaux Routiers.
- Direction des Travaux Routiers qui la structure responsable de la coordination des travaux routiers au niveau de l'Union des Comores.
- Direction Régionale des Travaux Publics à Anjouan qui y représente Direction Générale chargée des Travaux Routiers.
- Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire à Anjouan qui y représente la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire.
- Direction Régionale des Travaux Publics à Mohéli qui y représente Direction Générale chargée des Travaux Routiers.
- Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire à Mohéli qui représente la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire au niveau de cette île.
- Le Commissariat National à la Solidarité, à la Protection Sociale et la Promotion du Genre, qui programme et coordonne les activités et mobilisent les ressources nécessaires pour la lutte contre les violences, y compris les VBG
- Les entreprises spécialisées en BTP qui seront chargées de l'exécution des travaux de réhabilitation des routes, des digues, des murs de protection des berges.

iii. Parties prenantes ayant une influence ou un intérêt sur la mise en œuvre du projet

- Les préfectures sont les autorités compétentes des localités potentiellement concernées par le projet
- Les collectivités décentralisées sont les autorités compétentes décentralisées des localités potentiellement concernées par le projet



- Le Réseau National Femmes et Développement et ses cellules au niveau des localités concernées par le projet cité précédemment qui œuvrent dans la promotion des femmes vulnérables et délaissées par leurs conjoints
- Association FOUMBOUNI AGIR, une association qui œuvre pour le développement de la ville de FOUMBOUNI
- Association des Femmes MTSANGANI de Nioumachi qui œuvre dans des actions de protection des zones côtières de Nioumachi
- Réseau Femmes et Développement de Mohéli, qui contribue activement dans le curage du canal de Fomboni et éventuellement de celui de Bangoma
- Fondation Comorienne des Droits de l'Homme (FCDF), une organisation qui a pour but de promouvoir et défendre les droits humains, la démocratie, la bonne gouvernance et l'État de droit. Elle s'implique également dans la défense des droits des femmes et des enfants. Cette fondation a contribué dans la mise en place des cellules d'écoute et de prise en charge et à la mise en œuvre des activités de lutte contre la violence de genre, bénéficiant de l'appui de l'UNICEF
- Plateforme Nationale de lutte contre les VBG qui collabore avec le CNSPSPG, les ONG, afin de réduire ou éliminer les violences basées sur le genre et celles faites aux enfants, et qui intervient dans la prévention par des activités de sensibilisation.

3.1. Individus ou groupes défavorisés ou vulnérables

Jusqu'à présent, l'analyse de parties prenantes a permis d'identifier des groupes de personnes vulnérables. Ceux-ci comprennent les femmes notamment les femmes cheffes de ménage⁴ et les femmes agricultrices (représentant près de 70% des emplois féminins aux Comores), les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les malades chroniques, et les personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Ces groupes doivent être actualisés tout au long de la conception et de la mise en œuvre du projet afin que les exclusions et les discriminations qu'ils subissent soient identifiées et que des mesures appropriées soient prises pour leur garantir l'égalité des chances et la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et opinions sur le projet.

Les enquêtes, entretiens ou groupes focaux pratiqués lors de la phase de préparation du projet n'ont pas identifié des groupes vulnérables en raison de leur ethnicité, la religion ou les pratiques culturelles. Des inégalités existent certainement au niveau des communautés, mais celles-ci sont basées sur l'appartenance familiale ou aux groupes de notables parmi la communauté.

Suivant les composantes :

3.1. Composante 1 relative au relèvement à la résilience Habitat

La mise en œuvre du projet de construction d'habitations en phase pilote devrait impactée positivement à priori les personnes vulnérables et défavorisées sinistrées des localités potentiellement concernées éprouvant parfois l'incapacité de reconstruire elles-mêmes après 5 mois du passage du cyclone Kenneth. Par ailleurs, les occupants des maisons d'habitation en tôle ou en paille vivant dans conditions plus ou moins précaires devraient être priorités dans la sélection des bénéficiaires potentiels. La plupart de ces personnes vulnérables sont constituées par les femmes qui sont les principales propriétaires par droit coutumier des maisons détruites partiellement ou complètement par le cyclone. Leur cas est à considérer de manière particulière.

⁴ Suivant une étude menée sur le Profil Genre aux Comores des zones impactées par les projets de l'AFD, les femmes cheffes de ménage subviennent généralement aux besoins journaliers de plus de 4 personnes contre 3,4 pour les hommes chefs de ménage. Il ressort aussi de cette étude que près de 40,2% des ménages sont des ménages monoparentaux féminins. La même étude révèle qu'il a été recensé 2,8% seulement des ménages monoparentaux masculins.



3.1.2. Composante 1 relative au relèvement des infrastructures critiques

L'exécution du sous-projet de réhabilitation des infrastructures de défenses côtières pourrait impacter un certain nombre de groupes défavorisés et vulnérables au niveau des 3 îles. Il s'agit des femmes et des hommes ainsi que des grands-parents déjà âgés abandonnés respectivement par leurs conjoints et leurs enfants, qui sont partis s'installer à Mayotte. Ces personnes sont non seulement contraintes d'élever seules leurs enfants ou petits-enfants mais aussi d'aller s'installer probablement chez leurs voisins ou les membres de leur famille en attendant la reconstruction de leurs maisons lors de l'exécution des travaux. Les préoccupations des femmes de l'Association Mtsangani de Nioumachoui de vouloir bénéficier de formations de base en protection du littoral est également à considérer.

Les conditions des femmes cheffes de ménage agricultrices qui aspirent travailler comme ouvriers de chantier dans le cadre du sous projet de réhabilitation de la route entre Ourouveni et Mohoro sont à considérer et examiner de manière particulière.

À la Grande Comore, les impacts de la réhabilitation des routes seront moins sensibles du point de vue mobilité étant donné que les localités ne sont pas totalement enclavées. L'emprunt d'autres axes situés aux alentours de la zone facilite jusqu'alors la circulation des biens et des personnes. Quant aux personnes vulnérables, le manque de moyens financiers est parfois atténué par la solidarité villageoise. Par contre, la situation serait plus préoccupante à Anjouan au moment de la réhabilitation du système de défense côtière de Pajé. Les chauffeurs de taxi desservant l'axe Mutsamudu-Sima ainsi que les autres lignes en aval de Pajé seraient obligés de voir une autre alternative pendant l'exécution des travaux. Une attention particulière devra être portée concernant leurs cas.

Le niveau de scolarisation assez faible constaté pourrait limiter certains groupes d'individus recensés à participer activement au processus de mobilisation. Pour capitaliser les pratiques actuelles et les expériences relevées au cours des projets de développement financés par l'Union européenne (UE) et l'Agence Française de Développement (AFD), il est recommandé, en marge des réunions communautaires, de faire une campagne de porte-à-porte des groupes potentiellement touchés vulnérables à consulter pour leur permettre de s'exprimer librement. Quant aux réunions communautaires, celles-ci doivent être organisées dans des lieux assez proches de leurs milieux de résidence. Ces dernières doivent être présidées par un représentant des Préfectures et des communes de rattachement des localités, ainsi que par des représentantes de femmes et d'autres groupes vulnérables s'ils y sont présents.

S'agissant de la Grande Comore, c'est l'emploi du temps de travail des aides-chauffeurs⁵ qui risque de limiter leurs déplacements pour se rendre au lieu de consultations du projet. Il sera approprié de prendre ce paramètre en compte dans l'organisation des activités de mobilisation.

Par ailleurs, concernant la diffusion des informations, considérant le fonctionnement du syndicat des chauffeurs USIKINA WA MASSIWA, il sera plus efficace et adéquat de faire passer les informations à travers les antennes par localité qui transmettront. Il est possible également de mobiliser les chaînes de radio locales pour diffuser rapidement et efficacement les informations.

3.2. Synthèse des besoins des parties prenantes selon les consultations

Le tableau porté à la page suivante récapitule les besoins par catégorie de groupes de parties prenantes :

⁵ Il s'agit des personnes qui viennent en aide aux chauffeurs de taxi pour faire monter les passagers et les affaires de ces derniers. Un taxi comprend habituellement un chauffeur et un aide-chauffeur.



Tableau 2. Récapitulatif des besoins spécifiques des parties prenantes

ILES	Communauté	Groupe de parties prenantes	Principales caractéristiques	Besoins linguistiques	Moyens de notification privilégiés (courriels, téléphone, radio, lettre)	Besoins spécifiques (accessibilité, gros caractères d'impression, garde d'enfants, réunions en journée)
Anjouan	Pajé	Les chauffeurs de taxi desservant les lignes en aval de Pajé Les occupants des maisons d'habitation à Pajé	Approximativement 40 chauffeurs de taxi Approximativement une dizaine de maisons potentiellement affectées	Langue officielle locale (Shindjouani)	Informations transmises par écrit, et expliquées à l'oral Entretien à réaliser aux champs de cultures	Messages illustrés Actions de sensibilisation sur l'ensemble des processus Réunions après la prière de 15h30 de préférence pour les riverains de la route à réhabiliter et de la digue de Pajé
Mohéli	Fomboni, Bangoma, Nioumachoi	Riverains immédiats des lits des rivières de Fomboni et de Bangoma et du littoral de Nioumachoi	240 ménages potentiellement affectés par le débordement saisonnier des lits des rivières de Fomboni, de Bangoma et de la houle de Nioumachoi	Langue officielle locale (shimwali)	Informations transmises par téléphone, à l'écrit, et expliquées à l'oral	Messages illustrés Actions de sensibilisation sur l'ensemble des processus Réunions après la prière de 15h30 de préférence pour les riverains potentiellement affectés Manifestations culturelles (manifestations sportives de femmes, représentations théâtrales)
Grande Comore	Villages situés entre Mtsangandjou et Foubouni	Riverains de la route de Mtsangandjou et Foubouni à réhabiliter	Approximativement une dizaine de clôtures en bois, une cinquantaine de maisons d'habitation potentiellement impactées par le projet d'élargissement de la chaussée	Langue officielle locale (Shingazidza)	Radio local, téléphone,	Messages illustrés Actions de sensibilisation sur l'ensemble des processus Réunions après la prière de 15h30 de préférence pour les riverains de la route à réhabiliter et de la digue à construire
Grande Comore	Villages où les maisons d'habitation ont	Occupants des maisons détruites	Approximativement 1000 ménages Maçons et menuisiers locaux	Langue officielle locale (Shingazidza)	Radio local, téléphone,	Messages illustrés Actions de sensibilisation sur l'ensemble



ILES	Communauté	Groupe de parties prenantes	Principales caractéristiques	Besoins linguistiques	Moyens de notification privilégiés (courriels, téléphone, radio, lettre)	Besoins spécifiques (accessibilité, gros caractères d'impression, garde d'enfants, réunions en journée)
	été impactées	Maçons locaux	potentiellement impactés de manière positive			des processus Réunions après la prière de 15h30 Porte-à-porte pour atteindre les ménages vulnérables, y compris les personnes qui vivent avec un handicap
Grande Comore, Anjouan et Mohéli	Tous les villages concernés au niveau des 3 îles	Femmes défavorisées	200 ménages ayant des habitations impactées par le cyclone, une cinquantaine de femmes âgées vivant seules	Langue officielle de chaque île	Visite avec les représentants des antennes locales du Réseau Femmes et Développement et des associations de femmes proactives	Messages illustrés Actions de sensibilisation sur l'ensemble des processus Réunion de préférence avant 16heures Porte-à-porte pour atteindre ces ménages souvent vulnérables qui ne participent pas souvent aux réunions
Grande Comore, Anjouan	Tous les villages concernés au niveau des 3 îles	Chauffeurs de taxi et aides-chauffeurs taxi	Une soixantaine de chauffeurs et d'aides-chauffeurs de taxi potentiellement affectés	Langue officielle de chaque île	Réunion à organiser en étroite collaboration avec le syndicat des chauffeurs	Messages illustrés Réunion de préférence par village Représentation théâtrale spécifiquement à Anjouan et à Mohéli
Grande Comore, Anjouan et Mohéli	Tous les villages concernés au niveau des 3 îles	Personnes ayant des handicaps physiques	Une quarantaine de familles potentiellement concernées	Langue officielle de chaque île	Entretien spécifique avec les personnes concernées	Porte-à-porte pour atteindre les ménages vulnérables, y compris les personnes qui vivent avec un handicap Facilité des déplacements



Il est à noter que les nombres approximatifs estimés des ménages, des personnes ayant des handicaps physiques, celles vulnérables, des maisons d'habitations, boutiques, étals, champs de cultures, des arbres à couper ne sont donnés ici qu'à titre indicatif. Des analyses plus approfondies les préciseront au lancement des études d'impacts environnementales et sociales.

4. PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

4.1. Mobilisation des parties prenantes au sein de l'UGP

Au stade de préparation du projet, toutes les activités techniques et de mobilisation correspondantes ne sont pas encore totalement définies pour les trois composantes techniques. Toutefois, le projet prévoit des activités de communication, d'information, de mobilisation, de sensibilisation et de renforcement de capacités. Ces dernières, à affiner au démarrage du projet, seront mises en place en cohérence avec les activités techniques de chaque composante et selon calendrier à élaborer au démarrage du projet par l'Unité de Gestion du Projet à travers son pôle « Engagement des Parties Prenantes ». À titre illustratif, ce pôle aura besoin de compétences dans les domaines suivants :

- Engagement de parties prenantes, notamment au niveau communautaire ;
- Expérience dans des méthodologies de participation inclusive, et
- Méthodologies et techniques de communication.

4.2 Activités de renforcement de capacités

Toutes les activités de renforcement des capacités et les formations seront détaillées plus en détail dans la version actualisée du PMPP. Néanmoins, des formations dans les domaines suivants seront probablement mises en place :

- Engagement des parties prenantes
- Examen environnemental et social des sous-projets
- Construction d'habitat résilient
- Santé et sécurité pour les travailleurs et pour les communautés
- Préparation et intervention en cas d'urgence
- Atténuation des risques de violence basée sur le genre
- Formation sur l'inclusion des personnes handicapées
- Gestion des griefs
- Mise en œuvre, suivi et reporting des PGES, procédures de gestion des travailleurs, réinstallation, etc.

Une fois toutes les activités techniques spécifiées, le gouvernement comorien actualisera le PMPP afin de confirmer le renforcement de capacités visant toutes les parties prenantes.

4.3. Méthodes de mobilisation des parties prenantes

Chaque composante aura besoin de méthodologies distinctes pour mobiliser les parties prenantes. Celles-ci comprennent les sites web, Facebook, la radio, la télévision, les communiqués de presse, ainsi que tous les supports de communication et d'information (porte-document, flyer, roll-up, brochures, dépliants, posters, documents et rapports de synthèse non techniques).

En plus des supports de communication, des ateliers et événements festifs du projet, en particulier les ateliers de formation, de réflexion et de partage d'expériences, les représentations théâtrales, les manifestations sportives féminines organisées tout le long du projet assureront une grande mobilisation des parties prenantes concernées. Leurs visibilitées seront assurées à la fois par des livrets de formation et des articles de presse qui paraîtront après les ateliers et événements programmés dans le cadre du projet.



Tableau 3. Récapitulatif des méthodes de consultation appropriées de parties prenantes

Méthodes d'engagement	Objectifs de la méthode	Parties prenantes cibles
Correspondances (Téléphone, e-mail, Page Facebook)	<ul style="list-style-type: none">Diffuser des informations aux bureaucratiques (fonctionnaires, ONG, administrations locales, agences)Inviter les parties prenantes aux réunions, ateliers, événements culturels	Parties Prenantes participant à la mise en œuvre (instances administratives potentiellement affectées) Parties Prenantes ayant une influence ou un intérêt sur la mise en œuvre du projet (préfectures, communes, entreprises)
Porte à porte	<ul style="list-style-type: none">Investigations approfondies des aspects socio-économiques des ménages avant (si possible) et après le passage du cycloneRecherche d'opinionsPermettre aux parties prenantes de parler librement de questions sensibles, notamment aux personnes vulnérables et les femmesTisser des liens avec les parties prenantes ciblées	Parties prenantes susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du projet notamment les Personnes potentiellement Affectées directement par le projet (PAP), les groupes vulnérables et défavorisés, ainsi que les femmes sur les questions de risques de violences sexuelles
Réunions formelles	<ul style="list-style-type: none">Présenter des informations du projet à un groupe de parties prenantesDiffuser et discuter de la plausibilité des informations techniquesFaciliter le partage d'opinions, de préoccupations et d'avis parmi les parties prenantesFormaliser la documentation de ces opinions le cas échéantTisser une relation impersonnelle avec les parties prenantes de haut niveau	Parties Prenantes participant à la mise en œuvre (instances administratives potentiellement affectées) Parties Prenantes ayant une influence ou un intérêt sur la mise en œuvre du projet (préfectures, communes, entreprises)
Réunions publiques	<ul style="list-style-type: none">Présenter les informations du projet à un grand nombre de parties prenantes en particulier les communautésPermettre à tout individu des communautés, y compris les personnes vulnérables, de donner son point de vue et ses opinionsConstruire des relations avec les communautés, en particulier celles potentiellement touchéesPartager des informations non techniquesFaciliter les réunions avec des prestations power point, des tableaux magnétiques, des affiches, etc.	Parties prenantes susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du projet : communautés de base, les Personnes potentiellement Affectées directement par le Projet (PAP)
Réunion en groupe de discussion	<ul style="list-style-type: none">Présenter les informations du projet à un groupe de parties prenantesPermettre aux parties prenantes qui partagent des intérêts ou des préoccupations de donner leur avis sur des informations de base	Parties prenantes susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du projet notamment les Personnes potentiellement Affectées directement par le projet (PAPs), les groupes vulnérables et défavorisés ainsi que les femmes sur les questions liées à la parité



Méthodes d'engagement	Objectifs de la méthode	Parties prenantes cibles
	<ul style="list-style-type: none">ciblées dans un environnement plus favorableConstruire des relations avec les communautés	hommes-femmes et / ou aux risques de violences basées sur le genre
Page Facebook du projet	<ul style="list-style-type: none">Présenter des informations sur le projet et l'état d'avancement de la réalisation du projetDivulguer les documents cadres environnementaux et sociaux e autres documents pertinents du projetRecevoir du feedback sur les activités du projet	Parties Prenantes participant à la mise en œuvre (instances administratives potentiellement affectées) Parties Prenantes ayant une influence ou un intérêt sur la mise en œuvre du projet (préfectures, communes, entreprises) Parties prenantes susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du projet ayant accès à Internet
Brochures du projet	<ul style="list-style-type: none">Synthèse sur le projet pour fournir une mise à jour régulièreInformations de projet spécifiques au site	Parties Prenantes participant à la mise en œuvre Parties Prenantes ayant une influence ou un intérêt sur la mise en œuvre du projet Parties prenantes susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du projet
Affiches graphiques	<ul style="list-style-type: none">Informations explicites sur des aspects sensibles ou ceux qui concernent les critères d'éligibilité pour la reconstruction ou réhabilitation du logement des Comités Habitat	Parties prenantes susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du projet (femmes, groupes vulnérables, personnes peu instruites, personnes vivant avec un handicap visuel)
Communiqués Radio – Télé	<ul style="list-style-type: none">Diffuser des informations précises sur une période bien déterminée	Parties prenantes susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du projet à l'endroit des communautés de base toutes catégories confondues
Communiqué de presse	<ul style="list-style-type: none">Diffuser des informations spécifiques (ex : appels d'offres travaux ou de contrat de prestations, plan de circulation routière, etc.)	Parties Prenantes ayant une influence ou un intérêt sur la mise en œuvre du projet Parties prenantes susceptibles d'être touchées par la mise en œuvre du projet

4.4. Méthode proposée pour la diffusion des informations

D'une manière générale, les informations à communiquer seront spécifiées et varieront en fonction des groupes de parties prenantes à cibler et concernées et/ou touchées par la réalisation des activités techniques programmées. Le choix du mode de communication présenté dans le tableau ci-après a été défini suite à l'appréhension des pratiques existantes et après consultations des groupes de parties prenantes.



Tableau 4. Choix du mode de communication selon les composantes du projet

Composante du projet	Stade du projet	Informations à communiquer	Méthodes proposées	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Pourcentage atteint	Responsabilités
Composantes 1 et 2	Réalisation des études techniques	Consistance du projet y compris les plans de formations thématiques, les designs des infrastructures communautaires d'embellissement des localités cibles Aspects sociaux qui seront examinés pendant l'étude, y compris l'importance de l'aspect genre et de la lutte contre la VBG Résultats des études et feedback sur l'incorporation des points de vue de parties prenantes, ou justification sur l'impossibilité de les incorporer	Réunions publiques et thématiques Notification à la Radio locale Affiche à la Mairie, la Préfecture, aux places publiques et foyers des jeunes et/ou de femmes des localités ciblées	À la radio, deux fois par semaine à partir du lancement des études	Villageois, bénéficiaires du projet pilote, le système de santé publique et privée et l'appareil judiciaire pour l'aspect VBG	Radio couvre 60 % du village Les réunions communautaires et thématiques, séances de sensibilisation ainsi que les affiches atteindront le reste de cibles	Pôle d'engagement des parties prenantes de l'UGP : <ul style="list-style-type: none">• Spécialiste sociale,• Agent chargé de la communication• Agents de liaison communautaire⁶
	Préparation phase construction	Formations thématiques	Atelier de formations thématiques en fonction des cibles	2 mois avant le début d'auto-construction	Personnes et main-d'œuvre spécialisées en construction	100% des futurs bénéficiaires et de la main-d'œuvre locale	Experts spécialisés (procédures de gestion des travailleurs, aspects VBG, entre autres) Pôle d'engagement des parties prenantes de l'UGP

⁶ Agent de liaison communautaire : une personne ressource identifiée par le chargé de l'engagement des parties prenantes de l'UGP de commun accord avec les autorités locales, ayant comme responsabilités de relayer les informations localement et d'assurer la remontée des informations vers l'UGP.



Composante du projet	Stade du projet	Informations à communiquer	Méthodes proposées	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Pourcentage atteint	Responsabilités
	Construction	Planning de construction et plan de suivi Campagne de sensibilisation sur les aspects VBG	Notification à la radio locale Affiche à la Mairie, la Préfecture, aux places publiques et foyers des jeunes et/ou de femmes des localités ciblées Porte-à-porte des bénéficiaires potentiels Séances de sensibilisation de rappel sur les aspects VBG	À la radio, deux fois par jour durant les semaines de communication 2 semaines avant le début des constructions Tout au long de la durée des travaux de construction de manière hebdomadaire	Bénéficiaires, Mairie, Préfecture, travailleurs des entreprises chargées des travaux	80% des futurs bénéficiaires Les affiches et séances de sensibilisation hebdomadaires atteindront le reste de cibles 100% des bénéficiaires 100% des travailleurs des entreprises chargées des travaux	Pôle d'engagement des parties prenantes de l'UGP Experts et/ou agents des ONG spécialisés en aspects VBG et le pôle d'engagement des parties prenantes
Composante 2	Phase réalisation des études techniques, environnementales et sociales	Consistance du projet (notamment les variantes techniques des infrastructures de défense côtière, etc...) y compris le processus de compensation des pertes en biens, en	Réunions publiques et discussions thématiques Groupes focaux avec les groupes vulnérables, par exemple, les	À la radio, 1 (une) fois par semaine après concertation avec les parties prenantes Les formations sur la violence basée sur le genre seront fournies	Villageois bénéficiaires du projet	Radio couvre 60 % du village Les réunions communautaires, les réunions en groupes de discussions (focus group) ainsi que les	Pôle d'engagement des Parties Prenantes de l'UGP Consultants chargés de la préparation des instruments de



Composante du projet	Stade du projet	Informations à communiquer	Méthodes proposées	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Pourcentage atteint	Responsabilités
		revenus journaliers temporaires et enfin toutes les mesures nécessaires pour respecter les standards sociaux adoptés par le projet Concertation des variantes techniques à retenir et des critères d'éligibilité et de compensation	femmes et les personnes qui ne font pas partie du groupe des notables dans la communauté Préparation des vidéos et matériels graphiques sur la violence basée sur le genre Sensibilisation à la Radio locale Enquête des personnes potentiellement affectées par l'exécution du projet en cas d'élargissement de la largeur des chaussées à réhabiliter	au moins une fois par an Les outils et instruments sur la violence basée sur le genre seront disponibles tout au long du projet		affiches graphiques atteindront le reste de cibles	sauvegarde Tiers spécialisé dans la violence basée sur le genre Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP Agent de liaison communautaire
	Phase construction	Plan de circulation routière Plan d'action sur la violence basée sur le genre Formations / sensibilisations sur les maladies sexuellement transmissibles et les droits des enfants Séances de sensibilisation de rappel sur les aspects VBG	Réunions publiques Information à la Radio locale Entretien avec le syndicat USUKINA WA MASSIWA à Anjouan (Pajé) et à la Grande Comore Formation sur la violence basée sur	À la radio, 2 (deux) fois par semaine Communiqués dans les taxis Affiche à renouveler en fonction de l'avancement des travaux	Villageois, bénéficiaires du projet pilote, chauffeurs, travailleurs des entreprises chargées des travaux	Radio couvre 60 % du village Les communiqués ainsi que les affiches avec des images / graphiques explicites atteindront le reste de cibles	Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP Spécialiste en sauvegarde sociale et en communication de la maîtrise d'ouvrage déléguée en appui au Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP



Composante du projet	Stade du projet	Informations à communiquer	Méthodes proposées	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Pourcentage atteint	Responsabilités
			<p>le genre, sur les maladies transmissibles, et les droits des enfants pour le personnel du projet, des fonctionnaires des ministères / agences du gouvernement et des agences pertinents, et le personnel des prestataires</p> <p>Affiches au niveau des places publiques, foyers des jeunes et/ou des femmes</p> <p>Séances de sensibilisation des travailleurs des entreprises chargées des travaux</p>	<p>Tout au long de la durée des travaux de construction de manière hebdomadaire</p>		<p>100% des travailleurs cibles atteints par les séances de sensibilisation</p>	<p>Consultants chargés de la préparation des instruments de sauvegarde</p> <p>Interlocuteur au niveau du syndicat des chauffeurs</p> <p>Experts et/ou agents des ONG spécialisés en aspects VBG et le pôle d'engagement des parties prenantes</p>



Composante du projet	Stade du projet	Informations à communiquer	Méthodes proposées	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Pourcentage atteint	Responsabilités
Composante 3	Élaboration des plans de contingence et de sauvegarde communautaire et mise en place de base de données de référence	Concertation des aspects de sauvegarde communautaire	Formation pour les sapeurs-pompiers au niveau national et local Atelier de consultation sur les nouvelles mesures à mettre en place Atelier de formation des femmes et des jeunes en matière de RRC et la diffusion de la SNRRC	Formations et ateliers à organiser au siège de DGSC et/ou au niveau des collectivités décentralisées bénéficiaires du projet	Agents de pompiers à former au niveau des Mairies -à recruter et former Agents communaux, agents régionaux, toutes les autres parties prenantes y compris les femmes Membres des structures associatives féminines et des jeunes	100% des bénéficiaires cibles	Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP Experts spécialisés dans la gestion intégrée de risques et de catastrophes



Il est à noter que cette partie sera mise à jour au fur et à mesure de l'avancement de la mise en place du projet. Une description plus détaillée et exhaustive des informations à communiquer, les formats et modes de communication sera mieux définie.

4.5. Stratégie proposée pour les consultations

Diverses techniques d'engagement sont utilisées pour établir des relations avec les parties prenantes, collecter des informations auprès de ces dernières, les consulter ainsi que pour diffuser les informations relatives au projet.

L'inventaire des techniques de consultation présentées dans le tableau ci-après prend en compte les méthodes de consultation adaptées aux spécificités de chacune des localités concernées et les objectifs de participation des groupes de parties prenantes à consulter.

Tableau 5. Récapitulatif de la stratégie proposée pour les consultations

Composante du projet	Stade du projet	Thème de la consultation	Méthode utilisée	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Responsabilités
Composante 1	Réalisation études techniques, environnementales et sociales	Sélection des bénéficiaires des logements Sélection des localités bénéficiaires potentiels des infrastructures communautaires d'embellissement	Réunions en groupe de discussion, réunions formelles et réunions publiques	Au démarrage du projet, en même temps que la réalisation des études techniques	Comité de suivi de l'habitat Bénéficiaires potentiels	Ingénieur d'études DATU Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP Agent de liaison communautaire (ALC) Spécialiste en sauvegarde sociale et en communication de la maîtrise d'ouvrage déléguée
Composante 1	Renforcement des capacités	Formations thématiques	Atelier de formation Mise en situation sur terrain	Après le processus de sélection et les phases d'études	Comité de suivi de l'habitat Bénéficiaires potentiels	Ingénieur en BTP DATU Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP Agent de liaison communautaire (ALC)



Composante du projet	Stade du projet	Thème de la consultation	Méthode utilisée	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Responsabilités
Composante 1	Construction	Procédures de formalisation	Réunion publique, réunion formelle	Vers la fin de phase de construction	Comité de suivi de l'habitat Bénéficiaires potentiels	Ingénieur en BTP DATU Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP Agent de liaison communautaire (ALC)
Composante 2	Réalisation études techniques, environnementales et sociales	Identification des PAP potentiels Procédures de compensation des biens affectés et des pertes temporaires en revenus	Enquête ménage et enquête spécifique auprès des boutiques de commerce	Au démarrage du projet et avant la réalisation des travaux de réhabilitation	Communautés locales riveraines des axes routiers à réhabiliter	Spécialiste en sauvegarde sociale et en communication de la maîtrise d'ouvrage déléguée Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP Agent de liaison communautaire
Composante 2	Exécution des travaux de construction/réhabilitation des système de défense côtière	Suivi de la mise en œuvre du PAR et du PGES	Réunion publique d'information Réunion de concertation	Avant le début des travaux et durant la période d'exécution des travaux	Les PAP identifiées	Équipe du tiers spécialisé Spécialiste en sauvegarde sociale et en communication de la maîtrise d'ouvrage déléguée Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP Agent de liaison communautaire
Composante 3	Élaboration des documents-cadres	Suivi de la mise en œuvre du PAR et du PGES	Atelier de réflexion et de concertation	Au démarrage des activités de cette	Les collectivités décentralisées	Experts spécialisés Équipe de la



Composante du projet	Stade du projet	Thème de la consultation	Méthode utilisée	Calendrier : lieux/dates	Parties prenantes ciblées	Responsabilités
				composante	DGSC Les représentants des agents sapeurs-pompiers	DGSC Maires

4.6. Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables

Pour ne pas marginaliser les groupes vulnérables ayant des handicaps physiques, il est préconisé d'aller les consulter personnellement chez eux à travers une campagne de porte-à-porte spécifique. L'objectif est de pouvoir recueillir leurs points de vue.

Concernant les agricultrices, notamment celles d'un certain âge, des moyens adéquats leur seront mis à disposition pour favoriser leurs participations effectives aux consultations à réaliser. Cela pourrait éventuellement comprendre un véhicule pour faciliter leurs déplacements si les activités de mobilisation se déroulent dans des endroits éloignés de leurs milieux de résidence.

Pour celles qui vivent dans des conditions précaires avec moins de 2100KMF/jour pour une taille moyenne de 6 personnes par ménage, il est également préconisé de faire un porte-à-porte au cas où ils n'osent pas intervenir lors des réunions publiques.

S'agissant des femmes, il est approprié de les réunir en focus groupes, plutôt de petite taille, à chaque étape du projet pour pouvoir parler librement des aspects se rapportant à la violence basée sur le genre, et sur des questions les concernant spécifiquement.

4.7. Calendrier

Le calendrier ci-dessous indique les dates et les lieux où les différentes activités de mobilisation des parties prenantes, notamment des réunions de coordination, des consultations des communautés locales concernées par le projet, des communications, des ateliers de réflexion, de formation seront menées et l'échéance possible à laquelle ces activités seront intégrées dans l'élaboration du projet. Le calendrier sera mis à jour au démarrage du projet et sera actualisée.



Tableau 6. Stratégie de consultation suivant le cycle du projet

Activités	Sujets de la consultation	Méthodes utilisées	Dates et lieux	Groupes cibles	Responsabilités
PHASE DE PREPARATION DU PROJET					
Réunion d'échanges et de travail entre la partie nationale et le Partenaire Technique et Financier pour préparer les conditions préalables de décaissement	Préparation des documents du projet (PAD, document du projet, accord de financement,	Rencontres avec les autorités Ateliers de travail	Bureau de la Banque mondiale au Comores Ministère de l'aménagement du territoire Septembre-Octobre 2019	Contrepartie gouvernementale au Ministère de l'Aménagement du Territoire	Accords et finalisations des documents et des instruments pertinents
Consultations pour la phase de préparation du projet	Explication de l'objectifs et des composantes du projet Impacts positifs et négatifs possibles du projet	Entrevues auprès des intervenants clés Petits groupes de discussion Visites de terrain aux sites d'impact potentiels	Bureau de la Banque mondiale au Comores Communautés, mairies et préfectures potentiellement impactés ou concernées par le projet dans les trois îles Sièges des ministères / agences du gouvernement ou des agences de Nations Unies au Comores Septembre-Octobre 2019	Communautés et mairies potentiellement impactés dans les trois îles Points focaux pertinents pour le projet dans les ministères / agences du gouvernement et les agences de nations unies Organisations de la société civile au niveau national, régional et local qui travaillent sur l'autonomisation des femmes, la violence basée sur le genre, le transport local, et l'environnement	Mener des consultations inclusives pour l'incorporation des préoccupations des différentes parties prenantes dans les différents documents de conception et de préparation du projet
Préparation des outils de sauvegarde environnementale et sociale de la phase de préparation	Préparation des outils environnementaux et sociaux (cadre de gestion environnementale et sociale, cadre de réinstallation, plan de mobilisation des parties prenantes)	Réunions publiques Entrevues auprès des intervenants clés Petits groupes de discussion	Ministère de l'aménagement du territoire Ministères / agences du gouvernement pertinents Communautés, préfectures, mairies, et sites potentiellement impactés dans les trois îles	Communautés et mairies potentiellement impactés dans les trois îles Points focaux pertinents pour le projet dans les ministères / agences du gouvernement Organisations de la société civile au niveau national, régional et local	Finalisations des instruments de sauvegarde en incorporation les préoccupations, intérêts et priorités des différentes parties prenantes, notamment celles potentiellement impactées par le projet



Activités	Sujets de la consultation	Méthodes utilisées	Dates et lieux	Groupes cibles	Responsabilités
			Septembre- Décembre 2019	qui travaillent sur l'autonomisation des femmes, la violence basée sur le genre, le transport local, et l'environnement	
PHASE D'EXECUTION DU PROJET					
Préparations des instruments de sauvegardes pour les sites d'impact	Information sur les risques et les impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet et les mesures d'atténuation	Réunions publiques Ateliers d'information Formations pertinentes visant la communauté, les femmes et les travailleurs Petits groupes de discussion Entrevues auprès des intervenants clés Porte à porte pour les ménages et groupes vulnérables	Lieux publics ou salons privés des localités concernées Consultations itératives dès la phase de préparation des instruments et tout au long le cycle d'exécution du projet	Communautés et mairies potentiellement impactés ou concernées par le projet dans les trois îles Points focaux pertinents pour le projet dans les ministères / agences du gouvernement Groupements ou associations de femmes ou d'autres groupes comme les chauffeurs Organisations de la société civile au niveau national, régional et local	Finalisations des instruments de sauvegarde en incorporant les préoccupations, intérêts et priorités des différentes parties prenantes, notamment celles potentiellement impactées par le projet
	Information sur les risques de VBG et de ESS au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures d'atténuation	Ateliers d'information Formations pertinentes visant la communauté, les femmes et les travailleurs Petits groupes de discussion Entrevues auprès des intervenants clés Porte à porte avec les femmes	Salons privés des communes et districts concernés Lieux publics pour les formations Dès le début du projet et tout au long la mise en œuvre du projet	Communautés et mairies potentiellement impactés dans les trois îles Points focaux pertinents pour le projet dans les ministères / agences du gouvernement et les agences de Nations Unies Groupements ou associations de femmes Organisations de la société civile travaillant dans les domaines de la VBG et	Finalisation du Plan contre la violence basée sur le genre



Activités	Sujets de la consultation	Méthodes utilisées	Dates et lieux	Groupes cibles	Responsabilités
				l'autonomisation de femmes	
Construction ou réhabilitation de l'habitat des ménages vulnérables	Critères d'éligibilité pour bénéficier de la reconstruction ou réhabilitation de sa maison	Ateliers d'information Formations pertinentes visant la communauté, les femmes et les maçons et menuisiers de la localité Petits groupes de discussion Entrevues auprès des intervenants clés Porte à porte avec les ménages vulnérables	Localités des personnes bénéficiaires Lieux publics ou salons privés des localités concernées Consultations itératives de la préparation des critères et tout le cycle d'exécution du projet	Communautés et mairies potentiellement impactés Points focaux pertinents pour le projet dans les ministères / agences du gouvernement compétents Juristes experts dans la matière Groupements ou associations de femmes Organisations de la société civile	Finalisation des critères d'éligibilité après une consultation technique approfondie et une consultation avec les groupes, ménages et personnes potentiellement impactés
	Appropriation des ménages pour la construction des habitat	Ateliers d'information Formations pertinentes visant la communauté, les femmes et les maçons et menuisiers de la localité Petits groupes de discussion Entrevues auprès des intervenants clés Porte à porte avec les ménages vulnérables	Localités des personnes bénéficiaires Lieux publics ou salons privés des localités concernées Consultations itératives de la préparation des formations et tout au long le cycle d'exécution du projet	Communautés et mairies potentiellement impactés Points focaux pertinents pour le projet dans les ministères / agences du gouvernement Groupements ou associations de femmes Organisations de la société civile	Formations menées d'une manière inclusive en prenant en compte les besoins des personnes vulnérables
Constructions des infrastructures	Sensibilisation et formations sur l'hygiène, la santé, la sécurité et l'environnement e	Ateliers d'information Formations pertinentes visant la communauté, les femmes et les travailleurs Porte à porte avec les ménages vulnérables	Localités des personnes bénéficiaires Lieux publics ou salons privés des localités concernées Consultations itératives de la préparation de la	Travailleurs et personnel des entreprises de BTP Communautés et mairies potentiellement impactés Points focaux pertinents pour le projet dans les ministères /	Activités de sensibilisation et formations dans le domaines visées



Activités	Sujets de la consultation	Méthodes utilisées	Dates et lieux	Groupes cibles	Responsabilités
			formation et sensibilisation et tout au long le cycle d'exécution du projet	agences du gouvernement Groupements ou associations de femmes Organisations de la société civile	
PHASE DE SUIVI - EVALUATION					
Suivi de la mise en œuvre de l'instrument de sauvegardes et des aspects environnementaux et sociaux du projet	Mise en œuvre des instruments de sauvegardes	Entrevues auprès des intervenants clés Enquêtes ou groupes focaux auprès des bénéficiaires ou des personnes affectées par le projet Porte à porte pour les ménages et groupes vulnérables	Sites d'impact du projet Dès le début de la mise en place des instruments de sauvegardes et tout au long le cycle d'exécution des instruments	Communautés et personnes impactées/affectées Travailleurs et personnel des entreprises de BTP Groupements ou associations de femmes	Vérification des mesures d'atténuation Consultations itératives pendant la mise en œuvre Actualisations des instruments de sauvegarde si nécessaire
Évaluation de la mise en œuvre des instruments de sauvegarde et des aspects environnementaux et sociaux du projet	Évaluation de la finalisation de la mise en œuvre des instruments de sauvegarde	Entrevues auprès des intervenants clés Enquêtes ou groupes focaux auprès des bénéficiaires ou des personnes affectées par le projet Porte à porte pour les ménages et groupes vulnérables	Sites d'impact du projet À la fin du cycle d'exécution des instruments de sauvegarde	Communautés et personnes impactées/affectées Travailleurs et personnel des entreprises de BTP Groupements ou associations de femmes	Vérification finale des mesures d'atténuation Évaluation générale de la mise en œuvre instruments de sauvegarde

4.8 Mesures à prendre lorsque des activités présentielle ne seraient pas possibles ou seraient limitées, par exemple, à cause de la crise sanitaire du COVID-19

Au 1 avril 2020, la crise du COVID-19 ne frappe pas encore les Comores⁷, mais il y a des mesures à prendre pour que le projet puisse prioriser la santé des populations qui seront impactées par le projet. Le protocole suivant, qui devra être raffiné et amélioré quand il y aura plus de données sur l'impact éventuel de cette crise sur le pays, doit être adopté lorsque certaines conditions ne permettent pas de consultations présentielle ou d'activités qui nécessitent la participation d'un nombre important de personnes.

Les communautés qui vont potentiellement bénéficier du projet sont déjà vulnérables. Entre autres, elles dépendent fortement de l'économie informelle, occupent des zones exposées aux risques climatiques, et ont un accès limité ou inexistant aux technologies de la communication. Les activités d'engagement de parties prenantes ne doivent pas les placer dans une position encore plus fragile.

⁷ En principe aucun cas n'a été encore recensé : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/01/en-afrique-cinq-pays-officiellement-epargnes-par-le-coronavirus_6035175_3212.html



Premièrement, l'UGP doit s'assurer que son personnel mette en place toutes les mesures sanitaires édictées par le gouvernement dans les activités de participation et d'engagement de parties prenantes. Si ces mesures impliquent le confinement total ou partiel de la population, les activités d'engagement de parties prenantes qui impliquent un contact physique devraient être mises en pause. Néanmoins, dans un contexte encore incertain au moment où ce Plan est rédigé, certaines activités de communication comme la préparation de messages radiophoniques ou de matériels de communication pourraient commencer à être planifiées si l'accès à la technologie et le télétravail sont possibles.

Si la situation permet le déplacement sous certaines conditions sanitaires, les activités qui rassemblent une quantité importante de personnes comme les réunions publiques, les ateliers et les formations face-à-face devraient toujours être évitées. Néanmoins, des enquêtes porte-à-porte ou des petites groupes de discussion pourraient être évalués si les mesures de distanciation et d'hygiène sont respectées et les personnes impliquées sont dûment protégées avec le matériel recommandé. Le projet devrait s'assurer que ce matériel soit disponible et que son personnel ou prestataires soient formés à cet égard.

Dans certains cas, comme les entretiens avec des intervenants clés, des enquêtes en ligne peuvent être possibles.

Dans le contexte des populations qui seront bénéficiées ou impactées par le projet, les formations en ligne semblent peu réalistes. Cette option pourrait être considérée pour les fonctionnaires du gouvernement qui aient une connexion à l'Internet appropriée. Même dans ce cas, il faudrait s'assurer qu'une quantité importante des personnes ciblées peuvent y participer dans un environnement approprié et sans risque.

Dans tous les cas, l'évaluation des groupes vulnérables identifiées devrait être actualisée. Elle devrait prendre en compte comment la crise peut impacter, par exemple, la situation des femmes, comme prestataires de soins, ou des personnes handicapées, probablement avec un accès encore plus limité aux informations, et incorporer ces considérations dans les stratégies de communication et d'engagement de parties prenantes.

Les activités de communication du projet pourrait également appuyer les préfectures ou les mairies dans la diffusion de l'information sanitaire et, si possible, expliquer les conséquences que ces mesures ont sur la mise en œuvre du projet.

Une fois qu'il y ait plus de clarté sur l'impact du COVID-19 sur les Comores, le calendrier pour les activités de mobilisation de parties prenantes doit être finalisé et adapté au contexte.



4.9. Retour des consultations publiques réalisées

Le tableau porté à la page suivante résume les issues des consultations suite à la présentation sommaire de la consistance du projet.

Elles mettent essentiellement en exergue les préoccupations, les attentes et les suggestions des parties prenantes consultées. Les consultations ont permis de constater un vaste soutien aux activités visées par le projet au sein des communautés potentiellement impactées. Ces populations ont notamment exprimé le besoin et l'intérêt d'être appuyées dans les efforts de reconstruction de leurs maisons et ont souligné les bénéfices de la réhabilitation des routes en termes d'accès aux services publiques et de transport.

Les paragraphes qui suivent résument les préoccupations, attentes et suggestions des parties prenantes à l'issue des consultations publique menées auprès d'un échantillon représentatif.

Les parties prenantes se préoccupent surtout :

- Des critères de sélection des bénéficiaires potentiels des 1000 logements à construire, surtout que le projet doit prioriser les personnes vulnérables vivant dans des conditions précaires ayant été affectés par le cyclone
- De la nécessité de prioriser l'urgence d'exécution des travaux de construction et/ou de réhabilitation des infrastructures et des systèmes de défenses côtières à réaliser
- Du type d'infrastructures résilientes de défense côtière et de protection des berges des rivières à implanter de façon à bien assurer la canalisation des eaux
- Des risques permanents encourus par les riverains immédiats des systèmes de défense côtière endommagés
- Aux modalités de compensations et de réinstallation qui doivent être appropriées aux spécificités des personnes affectées
- Des normes de construction des routes et des dispositifs d'assainissement pour les pérenniser
- De la sécurité routière en analysant la possibilité de réduire les virages
- De la sécurité des occupants des maisons situées à proximité immédiate du littoral et des lits de rivières contre les menaces permanentes de montées des eaux et des marées
- De la protection des femmes des formes de violences au moment de l'exécution des travaux
- Du respect des fondements de la culture dans l'exécution du projet
- A l'incapacité des collectivités à réagir en cas d'incendie

Considération faite de ces préoccupations, les parties prenantes attendent d'une manière générale :

- La concrétisation dans les meilleurs délais du projet de construction et/ou de réhabilitation des routes, des systèmes de défense côtière et des logements escomptés, s'il serait possible d'alléger les procédures pour accélérer la mise en œuvre
- La dotation des collectivités de services de secours pour faire face à tous types de catastrophes naturels et d'accidents imprévisibles
- A ce que toutes les routes soient entretenues, et plus particulièrement celles qui seront réhabilitées
- A être associées à la mise en œuvre du projet en s'impliquant aux activités de mobilisation
- A être appuyer pour mettre en place des services de gestion des déchets et d'eau potable et de curage comme accompagnement ou comme alternatives de compensation lorsque possible
- A ce qu'on priorise les sinistrés et plus particulièrement les femmes âgées et les femmes chefs de ménage à faible revenus comme bénéficiaires potentiels des logements à construire
- La mise en place d'un système de suivi des conditions et des comportements des travailleurs pour se prémunir des risques de violences faites en femmes
- La mise en implication des élites comoriennes dans la réalisation des études techniques
- Au renforcement de sapeurs-pompiers potentiels



A l'instar de tout ceci, les femmes des associations consultées aimeraient bénéficier d'un côté d'un renforcement de capacités d'entretien de l'ouvrage de défense côtière et de l'autre côté en dispositions de prévention des cas de VBG. Elles Par ailleurs, les ménages et personnes affectés souhaitent être compensés de manière appropriée.

Pour parvenir à répondre aux attentes et des préoccupations, les parties prenantes suggèrent à ce qu'on associe de manière inclusive les communautés locales et les autorités locales, les groupes socio-culturels, et surtout les structures associatives des femmes à toutes les étapes charnières du projet, notamment au processus de sélection des bénéficiaires potentiels, à l'évaluation des compensations de manière transparente et équitable. Ils proposent à ce que le processus soit piloté par la Banque mondiale. Les femmes pourront s'impliquer activement dans les actions de sensibilisation et de mobilisation requise pour faire aboutir le projet. Enfin, les conditions à respecter par les travailleurs pour se prémunir des cas de VBG devront être intégrés dans les contrats travaux.



Tableau 7. Récapitulatif des préoccupations, attentes et suggestions des échantillons de parties prenantes consultées

PARTIES PRENANTES	PARTIES PRENANTES CONSULTEES	PREOCCUPATIONS	ATTENTES	SUGGESTIONS
PARTIES PRENANTES AYANT UNE INFLUENCE OU UN INTERET SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	Syndicat des chauffeurs USUKANI WA MASSIWA	Infrastructures routières : Système de compensations des chauffeurs et aides-chauffeurs pendant la période d'exécution des travaux	Infrastructures routières : Bénéficier de renforcement de capacités en syndicalisme Concrétisation du projet escompté Réhabilitation de la route Mitsoudjé- Foumbouni	Infrastructures routières : Collaborer avec le syndicat des chauffeurs pour diffuser les informations sur le projet
PARTIES PRENANTES SUSCEPTIBLES D'ETRE TOUCHEES PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	Communautés locales de Mtsanganjou, Pidjani, Bandamadji Ladomba, Mohoro, Nioumadzaha Mvoumbani, Mitsamiouli, Memboi Boini, Ouellah, Bangoi Koni, Fassi, Dzaoudzé à la Grande Comore, Association FOUMBOUNI AGIR	Infrastructures de protection du littoral : L'urgence des travaux de réhabilitation de la digue par rapport à d'autres activités La protection des habitants de Foumbouni établis à proximité de la digue contre les menaces permanentes des marées hautes Dimension de la route après la réhabilitation de la digue La sécurité civile des habitants de Foumbouni par rapport aux risques et catastrophes naturels et les incendies	Infrastructures de protection du littoral : Reconstruction de la digue dans les meilleurs délais Réhabilitation du logement des médecins dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures communautaires Doter la Commune de Foumbouni d'un service de secours pour la prévention de tous types d'accidents	Infrastructures de protection du littoral : Associer les communautés locales et les autorités locales à toutes les étapes charnières du projet Réfléchir aux modalités de compensation des personnes potentiellement impactées par la réhabilitation de la route Déterminer les futurs bénéficiaires des logements résilients du projet de commun accord avec les autorités locales et les représentants des groupes socio-culturels et socio-économiques Les membres de FOUMBOUNI AGIR sont prêts à collaborer avec les autres parties prenantes pour faire aboutir le projet Possibilités d'alléger les procédures d'exécution du projet
	Communautés locales d'Adda, de Mrémani	Infrastructures routières : Le dispositif approprié d'assainissement des eaux pluviales afin de pérenniser les routes à réhabiliter La sécurité routière en réduisant les virages Modalités de compensation des ménages ayant des maisons d'habitation presque accolées à la chaussée	Infrastructures routières : Entretien régulier des infrastructures routières pour les pérenniser Renforcement des ouvrages d'évacuation d'eaux pluviales	Infrastructures routières : Sécuriser les caniveaux d'évacuation des eaux pluviales pour réduire les risques d'accidents



PARTIES PRENANTES	PARTIES PRENANTES CONSULTEES	PREOCCUPATIONS	ATTENTES	SUGGESTIONS
	Communautés de Koni Djodjo et de Dindri	Infrastructures routières : Entretien régulier de la route de Koni Djodjo La sécurité routière de l'axe en réduisant dans la mesure du possible l'angle des virages Les modalités de compensation des ménages et agriculteurs potentiellement affectés par la réhabilitation de la route L'assainissement des eaux pluviales pour pérenniser les infrastructures	Infrastructures routières : Contribuer au projet de mise en place d'un système d'Alimentation en Eau Potable du village de Koni Djodjo à titre de compensation Embauche des travailleurs communautaires des villages de Koni Djodjo et de Dindri Les activités de mobilisation auront lieu et tiendront en compte leurs points de vue comme expliquée lors de cette réunion	Infrastructures routières : Associer les communautés locales aux démarches du projet Prévoir un système d'indemnisation des personnes potentiellement impactées par l'élargissement de la dimension de la chaussée à réhabiliter Les activités de mobilisation seront concrétisées comme expliquée lors de cette réunion
	Communautés locales de Nioumachoi, l'Association des Femmes MTSANGANI	Digue de protection : La sécurité des occupants des maisons établies à proximité immédiate du littoral Le choix du type d'infrastructure à mettre en place (entre mur de protection, et le système d'enrochement)	Digue de protection : Renforcement des capacités des femmes de l'Association des Femmes MTSANGANI à protéger le littoral Mettre à la disposition des femmes un camion pour effectuer les enrochements Bénéficier d'une aide financière de la part du Gouvernement pour continuer les efforts de protection du littoral Prise en compte de leurs avis dans les activités de mobilisation à organiser	Digue de protection : Prédisposition de l'Association des femmes à contribuer activement aux activités de mobilisation Etudier la possibilité d'associer les 2 techniques de protection du littoral dans la mesure du possible Associer l'Association des Femmes MTSANGANI aux activités de mobilisation
	Communautés locales de Bangoma, Réseau Femmes et Développement Mohéli, Association des jeunes œuvrant dans la protection du littoral	Mur de protection au niveau des berges : Risques sanitaires lors de la montée et le débordement des eaux du lit chargés d'ordures qui se déversent au niveau du village Procédés techniques à prévoir en amont pour permettre de mieux canaliser les eaux et pour éviter l'inondation du village situé à proximité de l'embouchure Possibilités de réinstaller les habitants établis au niveau du littoral	Mur de protection au niveau des berges : Possibilité d'appui à la mise en place d'un service de gestion de déchets Doter de fonds de démarrage pour le curage du canal Régularisation foncière de la parcelle de terrain destinée au site de décharge	Mur de protection au niveau des berges : Il est proposé de privilégier les moyens de communications suivants : Appel au Minaré de la mosquée de Bangoma, de faire relayer les informations par l'Association des jeunes Procéder au curage du canal Sensibiliser les hommes à l'acuité du problème sanitaire du débordement du lit



PARTIES PRENANTES	PARTIES PRENANTES CONSULTEES	PREOCCUPATIONS	ATTENTES	SUGGESTIONS
	Communautés locales de Fomboni	Mur de protection au niveau des berges : Redimensionnement du canal et des ponts Réinstallation des ménages établis à proximité des berges	Mur de protection au niveau des berges : Appui à la mise en place d'un service de gestion des déchets Possibilité de compensation des ménages à réinstaller dans la mesure du possible	Mur de protection au niveau des berges : Sensibiliser les femmes à gérer les déchets chez elles Créer un comité présidé par le chef de quartier pour assurer la diffusion des informations Recours à l'ORTC pour faire passer les messages Se servir aussi des messages téléphoniques
	Plateforme National de Lutte contre les VBG/ ONG HIFADHU	La persistance et l'augmentation progressive des cas de violences depuis que l'UNICEF a financé la mise en place des services d'écoute L'insuffisance des moyens tant humains que financiers pour faire face à la montée des violences L'inexistence des emplois de l'assistance sociale pour assurer la prise en charge psychologique et l'assistance sociale Manque de compétences dans le traitement des cas des enfants âgés de 0 à 18 ans Fragilité de la prise en charge à défaut de moyens suffisants Manque de moyens financiers pour la sensibilisation au niveau de toutes les localités ou des intervenants en matière de lutte contre les VBG Inexistence au sein des hôpitaux des 3 îles d'unités spéciales spécialisées en prise en charge médicales des victimes agressées Implication assez limitée de la justice qui relaxe souvent les présumés Problème de préservation des honneurs familiales ne favorisant pas la dénonciation	Pérennisation et renforcement des capacités des cellules d'écoute Arriver à résorber à la fois les problèmes liés à la vulnérabilité et ceux liés à la persistance des VBG Prise de conscience au niveau de toutes les instances gouvernementales La mise en application des textes réglementaires à tous les niveaux et surtout sur le plan juridique Assurer une stratégie de protection des victimes agressées Implantation de centres d'accueil des victimes agressées en plus des services d'écoute déjà mis en place	Prise en charge financière au niveau national pour promouvoir Analyse des services d'écoute existants Élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les aspects VBG Appuyer les ONG en leur dotant de logistiques pour promouvoir la sensibilisation de la population Faire des partenariats avec des instituts ou des universités à l'étranger (Ex : Madagascar) pour former des cadres en assistance sociale pour renforcer les équipes des services d'écoute Sensibiliser davantage les juges au niveau du milieu judiciaire



PARTIES PRENANTES	PARTIES PRENANTES CONSULTEES	PREOCCUPATIONS	ATTENTES	SUGGESTIONS
	Femmes agricultrices de Pidjani	des présumés. La plupart des cas sont traités à l'amiable entre la famille de la victime et celle du présumé Problèmes d'accès aux services d'eau potable et aux infrastructures de soins situés loin de la localité Problème de régularité de leurs revenus principalement dépendant des activités agricoles et d'extraction artisanal de sables Problème d'oisiveté des jeunes qui préfèrent rester chez eux au lieu de promouvoir l'agriculture	Recrutement des jeunes inoccupés à travailler dans le cadre du projet Prédisposition des femmes âgées à travailler dans la mesure du possible Faciliter l'accès des femmes âgées à leurs champs de culture	RAS
	Réseau National Femmes et Développement	Habitat et Urbanisme : Les critères de sélection des bénéficiaires potentiels des logements résilients Le projet doit toucher ceux qui sont vraiment dans le besoin Prioriser les femmes veuves ou élevant seules leurs enfants vivant dans des conditions précaires Infrastructures routières : Protection des femmes des formes de violences au moment de l'exécution des travaux	Habitat et Urbanisme : Prioriser les sinistrés parmi les bénéficiaires potentiels Implication des femmes dans le processus de prise de décision Considération des femmes vulnérables dans la prise de décision Infrastructures routières : Système de suivi des conditions et des comportements des travailleurs pour se prémunir des risques de violence faites aux femmes	Habitat et Urbanisme : Sensibiliser les femmes sur les critères de choix Discuter avec les femmes la pertinence de chacun des critères de choix Se baser sur une étude exhaustive à mener au démarrage du projet. Ne pas avoir de l'état d'âme dans la sélection des bénéficiaires potentiels Infrastructures routières : Stipuler dans les contrats travaux les conditions à respecter par leurs travailleurs
PARTIES PRENANTES PARTICIPANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET	Comité Interministériel, Commissariat au Plan, Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et de l'Habitat (DATUH), Direction des Travaux Routiers, Direction	Infrastructures critiques : La sécurisation des ménages qui se sont établis à proximité des digues contre les menaces permanentes de la montée des marées Le respect des normes de construction en vigueur notamment lors de la réhabilitation des axes routiers les caniveaux d'assainissement des eaux pluviales	Financement des gaps par la Banque Mondiale Renforcement des capacités à tous les niveaux Réhabilitation des autres digues pour protéger les ménages vivant sur le littoral Le projet doit être mis en œuvre dans les meilleurs délais	Implication et inclusivité des communautés locales à toutes les étapes charnières Prévoir des indemnisations pour éviter d'éventuels conflits fonciers avec les propriétaires potentiels Prévoir un dispositif de contrôle et de supervision approprié sur la qualité du travail réalisé



PARTIES PRENANTES	PARTIES PRENANTES CONSULTEES	PREOCCUPATIONS	ATTENTES	SUGGESTIONS
	Régionale des Travaux Publics à Anjouan, Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire à Anjouan, Direction Régionale des Travaux Publics à Mohéli, Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire à Mohéli	La non-considération des réalités au niveau des 2 autres îles (Anjouan et Mohéli) Habitat et Urbanisme : Les critères d'octroi des logements construits. Les personnes vulnérables doivent être priorisés comme bénéficiaires potentiels La résilience des logements à construire Le design des maisons résilientes Les aspects fonciers surtout en ce qui concerne les locataires. La communauté agit parfois au-dessus de la loi en vigueur La résolution des problèmes de laxisme dans le développement urbain Sur le plan culturel : il n'est pas question de changer les fondements de la culture	Association des élites comoriennes dans les études à réaliser Prise en compte des préoccupations	Prévoir des procédures exceptionnelles pour faciliter le traitement des problèmes d'ordre foncier Réfléchir sur les cas des usufruitiers fonciers Pilotage par la Banque Mondiale du mécanisme de sélection de l'équipe de l'UGP pour garantir la transparence de la sélection La coordination des activités de chaque composante doit être bien réfléchi Promouvoir le partage des expériences
	DGSC	Gestion des risques et des catastrophes naturels : Incapacité d'intervenir et de répondre aux attentes de la population en cas d'incendies et d'inondation au niveau de toutes les préfectures de l'Union des Comores La méconnaissance de l'importance de la mise en place d'ouvrages collectifs communautaires d'incendie	Gestion des risques et des catastrophes naturels : Renforcement des capacités de 200 futurs sapeurs-pompiers Renforcement des capacités de volontaires en sécurité civil (gestes de 1ers secours) Mise en place de transmission d'alerte en cas de catastrophes naturels Mise en place d'unités de sapeurs-pompiers au niveau des préfectures	Gestion des risques et des catastrophes naturels : Sensibilisation de toutes les parties prenantes de l'importance de la gestion des risques de catastrophes et de la sécurité civile Coordination pour pouvoir participer aux forums internationaux sur la sécurité civile Favoriser le partage d'expériences



4.10. Examen des commentaires

Lors des consultations publiques, des commentaires oraux sur les procédés techniques de réhabilitation des infrastructures critiques ont été émis et repris dans les procès-verbaux des réunions. Il leur a été expliqué que leurs commentaires seront transmis et examinés aux concepteurs du projet. La restitution des retours et des décisions finales prises par rapport à ces commentaires aura lieu au démarrage du projet au cours des premières réunions publiques.

Dans tous les cas, lorsque les commentaires d'un intervenant ne sont pas pris en compte dans le document final, une explication sera donnée (oralement ou par écrit) et documentée dans le rapport pour le processus de consultation / procès-verbal de la réunion.

4.11. Phases ultérieures du projet

Conformément aux NES 10, les populations locales concernées par le projet seront tenues au courant de l'évolution du projet, notamment de la performance environnementale et sociale de celui-ci, ainsi que sur la mise en œuvre du Plan de mobilisation des parties prenantes et du mécanisme de gestion des plaintes par voie de rapport au moins une fois par an à transmettre à l'agent local communautaire qui transmettra. L'UGP est amené à produire et transmettre d'autres rapports de synthèse de transition d'une étape à une autre (par exemple de la phase d'études à celle de construction et de suivi de la mise en œuvre du PAR) du projet et durant les périodes actives.

Lorsque des changements importants apportés au projet génèrent des risques et effets supplémentaires plus conséquents, particulièrement pour les parties touchées par le projet, l'UGP informera lesdites parties de ces risques et effets et les consultera à nouveau sur les mesures d'atténuation correspondantes. Elle publiera un PEES révisé indiquant toute mesure d'atténuation supplémentaire.

5. RESSOURCES ET RESPONSABILITÉS POUR METTRE EN ŒUVRE LES ACTIVITÉS DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

5.1. Ressources

Le pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP est le responsable du volet mobilisation. Il sera appuyé par un pool d'agents d'engagement de parties prenantes recrutés à mi-temps qui vont le relayer au niveau des composantes Habitat et Infrastructures critiques dans chacune des trois îles. En fonction des besoins, il bénéficiera de l'accompagnement du spécialiste en sauvegarde sociale et de l'agent chargé de communication de l'UGP.

Le budget relatif à l'organisation des réunions, des ateliers et des stages de formation sera inclus dans le budget global du projet.

5.2. Fonctions de gestion et responsabilités

Plus spécifiquement, le pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP aura comme mission (i) le pilotage et la coordination des activités de mobilisation dans tous les domaines, (ii) le coaching du pool des agents d'engagement de parties prenantes des 2 composantes Habitat et Infrastructures critiques, (iii) l'élaboration, la conduite et le suivi de la mise en œuvre du Plan de mobilisation, (iv) la gestion du mécanisme de plaintes et du feedback sur les activités du projet. Il tissera et maintiendra aussi les relations et les contacts permanents avec les parties prenantes.

À cet effet, il doit maîtriser les techniques participatives d'engagement de parties prenantes, de communication, avoir de solides expériences en matière d'information, et être familier avec les réglementations en vigueur au niveau de l'Union des Comores.

Au niveau local, les agents locaux communautaires relayeront les informations de l'UGP et de chaque composante. Ils appuieront les des agents d'engagement de parties prenantes à organiser les réunions formelles, thématiques et publiques dans les communes et localités concernées par le projet.

Pour gérer les parties prenantes et la mise en œuvre de leurs activités, une base de données, retraçant les missions et attributions, les responsabilités, les objectifs et résultats attendus, les réalisations conformément au



programme de mobilisation, sera créée. Elle sera gérée par le chargé de communication, de manière systématique, en fonction de l'état d'avancement des activités techniques et de mobilisation.

6. MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES

Pour l'instant, il n'y a aucun mécanisme formel ou informel de gestion des plaintes ni dans les localités concernées par le projet, ni au niveau du futur Maître d'Ouvrage du projet.

En ce qui concerne le processus participatif de gestion des plaintes au niveau local, le projet mettra en place en plus du comité d'habitat sur le plan technique, 3 (deux) comités de gestion de plaintes pour répondre dans les meilleurs délais aux préoccupations et plaintes des parties potentiellement touchées par le projet :

- **Le Comité Régional de Gestion de Plaintes de Première Instance (CRGPI1)**, regroupant 1 (un) représentant des personnes touchées et/ou affectées par le projet, 1 (une) représentante des associations locales de femmes, 1 (un) ou (une) représentant(e) des personnes vulnérables touchées et/ou affectées par le projet, l'agent du service technique de la commune ou un représentant des chefs de villages concernés par le projet, 1 (un) représentant de la main-d'œuvre et l'Agent de Liaison Communautaire (ALC).
- **Le Comité Régional de Gestion de Plaintes de Deuxième Instance (CRGPI2)**, rassemblant 1 (un) représentant des personnes touchées et/ou affectées par le projet, 1 (une) représentante des associations locales de femmes, 1 (un) ou (une) représentant(e) des personnes vulnérables touchées et/ou affectées par le projet, le directeur régional chargé des travaux publics, et l'agent d'engagement des parties prenantes compétent, et l'ALC.
- **Le Comité Central de Gestion des Plaintes de Troisième Instance (CCGPI3) et de dernière instance** regroupera 1 (un ou une) représentant (e) du ministère chargé du Budget et des Finances, 1 (un ou une) représentant (e) du ministère chargé, 1 (un ou une) représentant (e) du ministère chargé de l'environnement, 1 (un ou une) représentant (e) du ministère chargé de la protection des femmes et des enfants, 1 (un ou une) représentant (e) de la direction générale du MATUAFTT en charge de la composante concernée, 1 (une) représentante d'une plateforme nationale des femmes, 1 (un) représentant de la plateforme des sociétés civiles ou des consommateurs suivant la composante concernée qui sont les membres du comité chargé de la planification, de suivi et d'évaluation (CPSE) de la mise en œuvre du PR. Cette dernière instance sera pilotée par le chargé de la sauvegarde sociale et environnementale et même temps de l'engagement des parties prenantes,

L'agent de liaison communautaire fait office de secrétariat auprès du comité de première instance tandis que ce rôle sera assumé par l'agent d'engagement des parties prenantes auprès des comités de deuxième et troisième instance.

Le chargé d'engagement des parties prenantes de l'UGP identifiera au démarrage du projet les leaders et les personnes influentes dans toutes les localités concernées par le projet afin de faciliter les concertations avec la population locale et de sélectionner l'agent local communautaire.

Ces comités, qui se réunissent hebdomadairement pendant la durée de vie du projet, discuteront en amont des plaintes déposées à travers son Agent Local Communautaire (ALC).

Il est à noter que le MGP n'empêchera pas l'accès aux recours judiciaires ou administratifs du pays.

6.1. Modalités de déclaration et d'enregistrement de plaintes

Toute personne souhaitant déclarer une situation de manquement de tous ordres (toutes les composantes confondues) a plusieurs options pour le faire :

- en personne,
- par téléphone,
- par message court,
- par courrier,
- par courriel, ou



- sur un site web

Si la personne décide de présenter la plainte personnellement, elle peut être assistée pour remplir le formulaire de plainte auprès de l'Agent Local Communautaire (ALC) (cf. Annexe), appeler l'Agent Local Communautaire et déposer la plainte oralement, envoyer un mail ou aller sur la page Facebook du projet. L'Agent Local Communautaire (ALC) le transmet par la suite au Comité Régional de Gestion de Plaintes de première instance (CRGPI1) après enregistrement sur le registre local des plaintes. Toutes les plaintes seront recevables à condition de fournir l'ensemble d'éléments nécessaires pour leur traitement.

Les personnes vulnérables ou marginalisées (illettrés, ne pouvant pas se déplacer etc.) pourront déposer la plainte oralement en personne ou par téléphone en fournissant l'ensemble des données nécessaires (notamment les coordonnées et moyens de contact) au chef de village ou un représentant du CRGPI1. L'ALC se chargera de retranscrire la plainte de manière écrite.

Le délai d'enregistrement et de retour de la recevabilité au plaignant est au maximum de 3 jours après la réception de la plainte.

6.2. Traitement des plaintes

Selon la gravité et l'ampleur d'une plainte reçue, le comité régional de gestion de plaintes de première instance (CRGPI1) discute avec le plaignant et l'Agent Local Communautaire de la teneur de sa plainte et des mesures appropriées préconisées, et peut ainsi décider de renvoyer en deuxième instance en cas d'échec après analyse et de recherche de résolutions ou au cas où les prérogatives les dépassent. Les mesures prises en cas d'issue favorable seront notifiées dans la fiche de synthèse des plaintes.

6.3. Fiche de synthèse des plaintes

La fiche de synthèse des plaintes est un document renseigné par l'ALC, en concertation avec le responsable du comité régional de gestion de plaintes de première instance (CRGPI1) ou de deuxième instance suivant le cas. La fiche de synthèse relative à une plainte renferme les informations suivantes : N° de la plainte ; description de la plainte ; structure en charge du traitement de la plainte ; issue des mesures préconisées ; date de traitement prévue.

6.4. Rapport de synthèse de traitement des plaintes

Le rapport de traitement des plaintes (cf. Annexe) est un document de synthèse élaboré trimestriellement par le point focal régional. Le rapport renseigne sur les éléments suivants : nombre de plaintes enregistrées au cours de la période, résumé synthétique des types de plaintes, nombre de plaintes traitées, nombre de plaintes non traitées, avec des explications à l'appui.

Les plaignants seront informés de manière continue de l'avancement et du détail de traitement de leurs plaintes. Cette information sera fournie par l'ALC au plaignant.

Le schéma correspondant se présente comme suit :

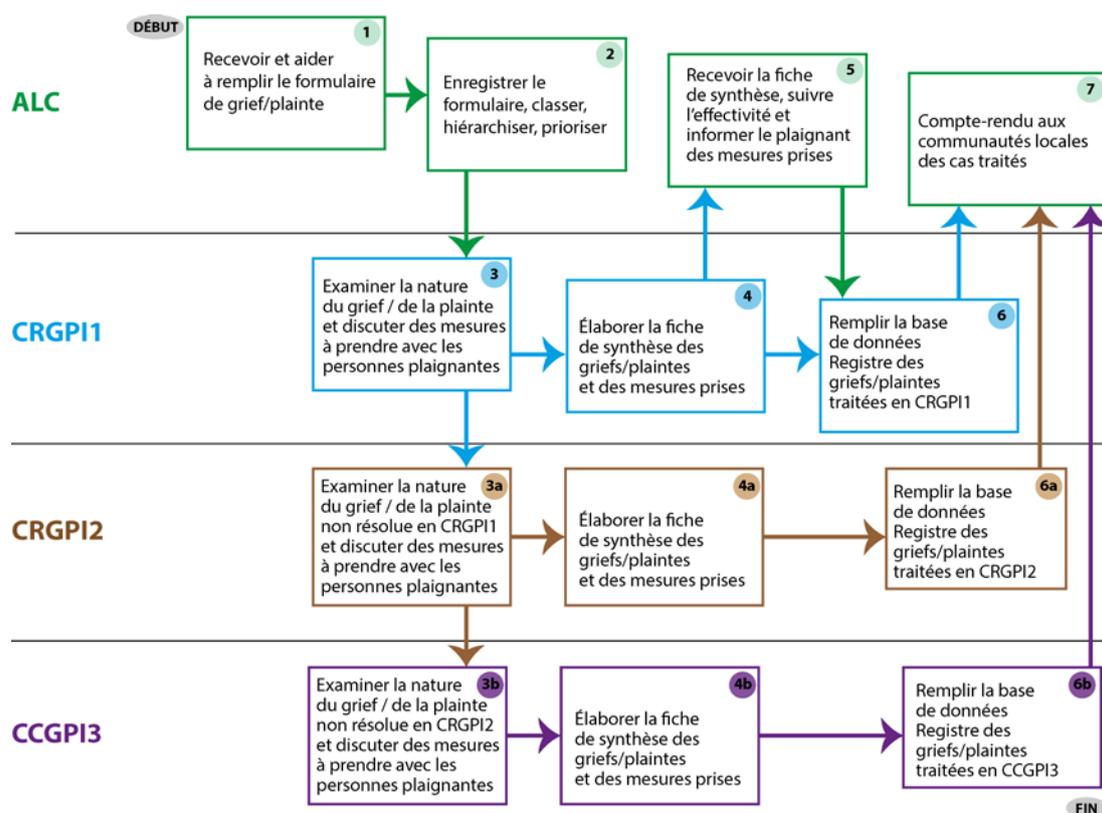


Tableau 8. Étapes et délais de traitement de plaintes

Étape	Action	Responsable	Délai maximum de traitement ouvrable (en jours)
Déclaration, enregistrement et examen préliminaire	Réception et enregistrement de la plainte	ALC	1
Tri et traitement	Examen préliminaire, classement et constitution du dossier de plainte	CRGGI1	1
Vérification et investigation niveau 1	Séance avec le plaignant et le Comité de gestion de plaintes de 1 ^{re} instance	CRGGI1	7
	Préparation et rédaction de la décision de 1 ^{re} instance	CRGGI1	7
	Mise en place de la décision de 1 ^{re} instance	CRGGI1	20
	Formulation d'une appellation	ALC et plaignant	30 à partir de la notification de la résolution de 1 ^{re} instance
Vérification et investigation niveau 2	Séance avec le plaignant et le Comité de médiation de 2 ^e instance	CRGGI2	14
	Délibération par le Comité de médiation	CRGGI2	7
	Mise en place de la décision de 1 ^{re} instance	CRGGI2	20
	Suivre la mise en place des décisions	CRGGI2	60



	Formulation d'une appellation	ALC et plaignant	30 à partir de la notification de la résolution de 2 ^{ème} instance
Traitement niveau 3	Préparation du dossier par le spécialiste en sauvegardes sociales de l'UGP	UGP	5
	Délibération par le Comité de 3 ^{ème} instance	CCGPI3	7
	Suivre la mise en place des décisions	CCGPI3	60
Suivi & clôture (Étapes 5 et 6)	Clôturer le cas	Comité respectif	30

6.5. Information à la population sur le mécanisme de gestion des plaintes

L'Agent Local Communautaire doit communiquer à chaque occasion opportune l'existence d'un mécanisme de gestion de plaintes et encourager la population potentiellement impactée par la mise en œuvre du projet à y recourir.

6.6. Recours à la justice

Ce mécanisme n'empêchera pas l'accès aux recours judiciaires ou administratifs nationaux.

7. SUIVI ET ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS

7.1. Participation des différents acteurs concernés aux activités de suivi

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités du projet et des impacts qui lui sont associés visent à s'assurer, d'une part, que les mesures d'atténuation et les actions de réinstallation proposées sont mises en œuvre tel que prévu et dans le temps opportun, et d'autre part, que les résultats attendus sont atteints. Le suivi et l'évaluation permettent également d'enclencher des mesures correctives appropriées lorsqu'on rencontre des difficultés et de s'assurer que l'objectif principal du projet soit atteint, et que les parties prenantes participent de manière à la fois inclusive et participative à tous les processus.

Dans cette optique, les actions de suivi/évaluation tournent autour du suivi, de la surveillance et de l'évaluation. Elles seront assumées par le spécialiste en sauvegarde sociale et en communication de la maîtrise d'ouvrage déléguée, en collaboration avec un comité chargé du suivi et évaluation, qui est à mettre en place avant le démarrage des travaux de construction des logements et de réhabilitation des infrastructures critiques. Ce comité sera composé du représentant du Maître d'Ouvrage du projet, du chargé du Pôle d'engagement de parties prenantes de l'UGP, des représentants des parties prenantes touchées négativement par la mise en œuvre du projet par catégorie d'impacts, et le représentant des préfectures et des communes concernées. Les critères de sélection du spécialiste en sauvegarde sociale et l'agent chargé de la communication seront définis par l'UGP et soumis à validation par le bailleur de fonds. Le tiers doit aussi bien avoir de solides expériences en matière de suivi et évaluation des projets financés par la Banque mondiale qu'être familier aux réglementations en vigueur au niveau de l'Union des Comores.

7.2. Rapports aux groupes de parties prenantes

Le chargé de communication de l'UGP aura comme tâche principale la coordination permanente de la gestion et de suivi de la mise en œuvre du programme de mobilisation élaboré. Il doit à cet effet se concerter avec toutes les parties prenantes pour assurer la bonne mise en œuvre de ce volet afin d'atteindre tous les résultats escomptés du projet. En plus de l'élaboration des PV de réunions et des ateliers, le chargé d'engagement de parties prenantes de l'UGP assurera le partage et la diffusion de ces PV, des rapports de synthèse de traitement



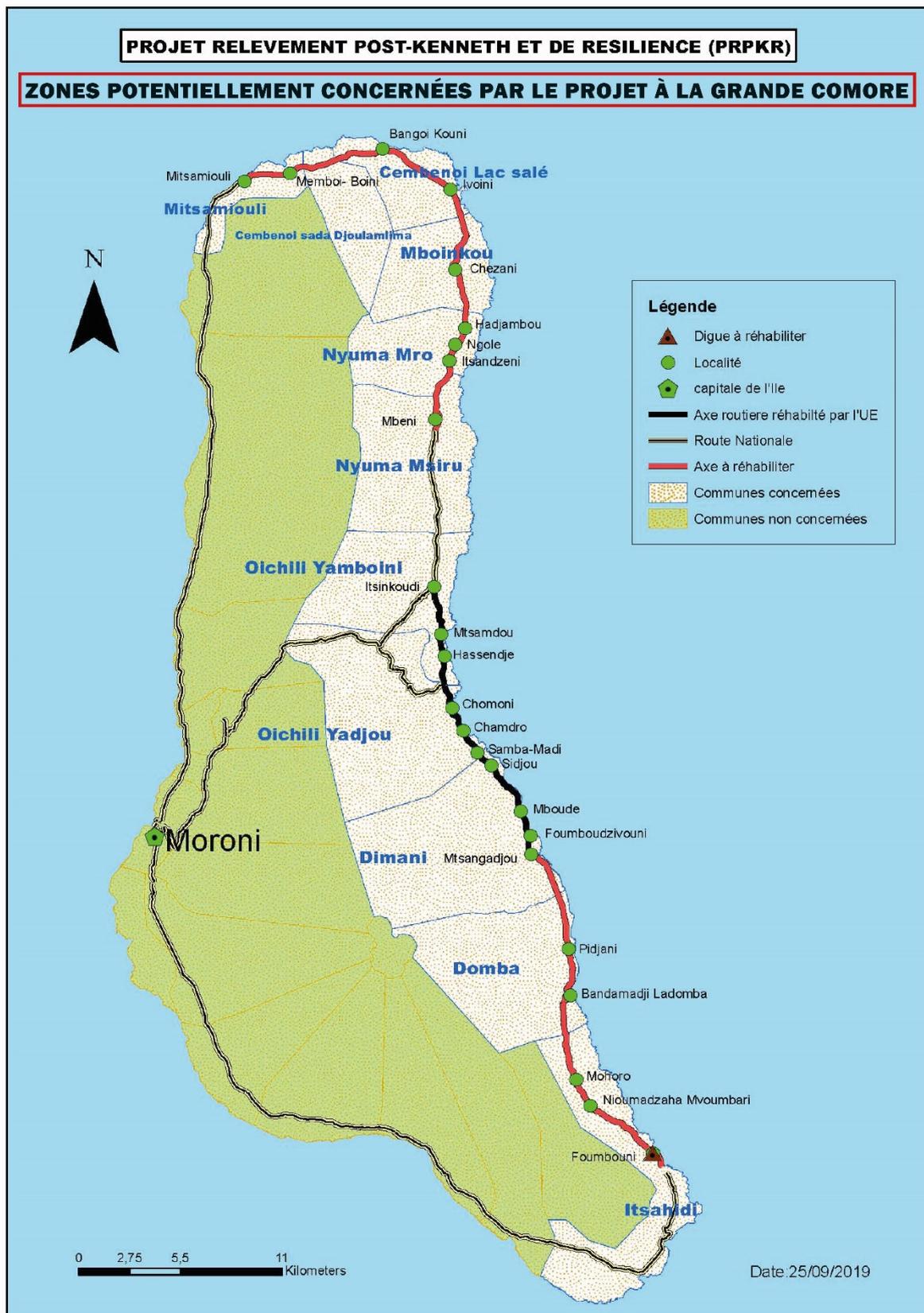
des plaintes aux différentes parties prenantes. Par ailleurs, il est tenu également d'assurer la diffusion et la communication des résultats et impacts du projet selon un plan de communication élaboré au démarrage du projet. Enfin, le coordinateur de l'UGP évoquera dans le rapport d'activité, et ce tous les 6 (six) mois, les actions de mobilisation mises en place spécifiquement, les problèmes rencontrés et les solutions apportées pour les résoudre.

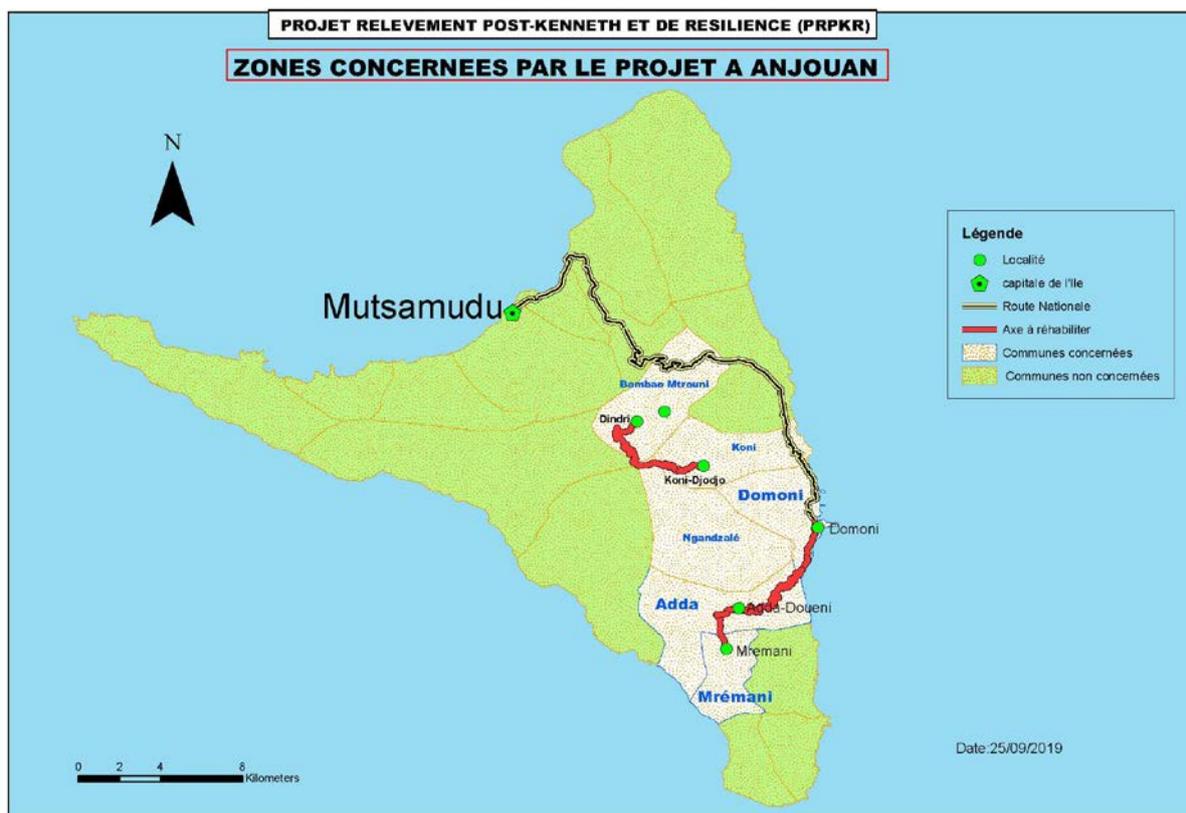


ANNEXES



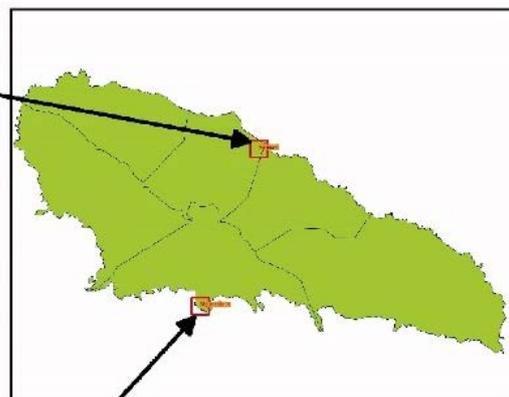
Annexe 1 : CARTES DES ZONES POTENTIELLEMENT CONCERNÉES PAR LE PROJET





PROJET RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE (PRPKR)

ZONES POTENTIELLEMENT CONCERNÉES PAR LE PROJET À MOHÉLI



Date : 25/09/2019



Annexe 2 : FORMULAIRE DE PLAINTES

N° de la plainte :	
Nom et prénom	
Contact Merci d'indiquer votre préférence de correspondance	<input type="checkbox"/> Par téléphone: <input type="checkbox"/> Oralement <input type="checkbox"/> Par E-mail <input type="checkbox"/> Page Facebook <input type="checkbox"/> En personne
Description de la plainte ou de l'incident et de son lien avec le projet :	Que s'est-il passé ? Où l'incident a-t-il eu lieu ? À qui est-ce arrivé ? Quelles en sont les conséquences ? Quel est le lien de la plainte avec le projet ?
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	
Date de l'incident source de la plainte :	<input type="checkbox"/> Incident unique (date _____) <input type="checkbox"/> Incident répété (combien de fois ? ____) <input type="checkbox"/> En cours (problème en cours)
Quelles sont selon vous les solutions que nous pourrions apporter au problème ?	
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	



<hr/> <hr/> <hr/>	
Avez-vous déjà déposé une plainte à propos de ce sujet par le passé ?	Oui (date _____) Non _____ <i>Si oui, avez-vous reçu une réponse ? Merci de détailler ci-dessous.</i>
<hr/>	

Je soussigné(e) confirme l'exactitude des informations présentées dans la présente fiche.

Signature : _____

Date : _____



Annexe 3 : FICHE DE SYNTHÈSE ET DE RÉOLUTION DE PLAINTES

N° de la plainte :	
Nom et prénom	
Contact	<input type="checkbox"/> Par téléphone :
Merci d'indiquer votre préférence de correspondance	<input type="checkbox"/> Oralement
	<input type="checkbox"/> Par E-mail
	<input type="checkbox"/> Page Facebook
	<input type="checkbox"/> En personne
Description de la résolution de la plainte :	
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	
Date de résolution :	
Pièce justificative (si pertinent) :	
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	
Signature du plaignant :	
Date :	
Nom et fonction des membres de comités responsable de la résolution :	Nom et représentation du membre du comité :
	Signature :
	Nom et représentation du membre du comité :
	Signature :



	Nom et représentation du membre du comité :
	Signature :
	Nom et représentation du membre du comité :
	Signature :
	Nom et représentation du membre du comité :
	Signature :
	Date :



Annexe 5 : DOCUMENTATION DES CONSULTATIONS



UNION DES COMORES

*Unité – Solidarité –
Développement*

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres

جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH ET DE RÉSILIENCE

Élaboration du PMPP

PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Ile : ...MOHÉLI.....

Ville :FOMBONI.....

Commune : ...FOMBONI.....

Date :09octobre 2019.....

Début de la réunion : ...9h.....

Fin de la réunion :10h30.....

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilienceParticipants : Fiche de présence en annexe**1. Introduction**

Le mercredi 09 octobre 2019 de 9h00 à 10h30, une réunion publique ayant rassemblé les représentants des parties prenantes listés en annexe s'est tenue à FOMBONI dans le bureau du Maire. L'objet étant de recueillir les commentaires, les préoccupations, les attentes et les recommandations des communautés locales, le Réseau Femmes et Développement, les représentants des cadres et jeunes sur le projet en cours de préparation. Cette réunion avait permis également d'évaluer de manière préliminaire et concertée les impacts potentiels de l'exécution du projet de construction d'un mur de protection du canal de Fomboni.

Le déroulement de la réunion est présenté ci-après.

2. Ouverture de la séance

Après un mot d'introduction du Maire et un tour de table pour la présentation des participants et l'établissement de la liste de présence, la parole a été donnée successivement à la consultante (Mme HOLIMALALA RABEMANAMBOLA Irène) et au Directeur Régional chargé des Travaux Publics à Mohéli.

3. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Il a été présenté de manière successive :

- L'objet ainsi que l'objectif de la réunion
- Une brève description du projet en cours de préparation
- Les résultats attendus à l'issue de la réunion

4. PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS**4.1. Questions posées**

Les points soulevés ont été relatifs :

- À la consistance des travaux de construction des murs de protection requis,
- Aux possibilités de réinstaller les ménages potentiellement impactés par le débordement du lit de la rivière de Fomboni en période de pluies



4.2. Préoccupations

Les participants à la réunion sont surtout préoccupés par :

- L'incapacité de la Commune à mettre en place un service de gestion des déchets à défaut de ressources
- La sécurité des ménages ayant construit des maisons d'habitation sur les berges vivant sous la menace permanente des risques d'inondations
- Le dimensionnement du canal et des ponts

4.3. Attentes

- Appui à la mise en place d'un service de gestion des déchets
- Compensation des ménages à réinstaller dans la mesure du possible

4.4. Recommandations

À l'issue des discussions, il est recommandé par la représentante du Réseau Femmes et Développement de sensibiliser les femmes à gérer et incinérer leurs déchets chez elles. Cette proposition a été appuyée favorablement par le Directeur Régional des Travaux Publics.

Par ailleurs, ce dernier a proposé à ce que le contrôle des travaux devrait être effectué sous la supervision de la Direction Régionale des Travaux Publics.

Quant à la diffusion des informations, se basant sur leurs pratiques antérieures et actuelles, il est recommandé par l'association des jeunes faisant de manière régulière l'enrochement du littoral de créer un comité présidé par un représentant des chefs de quartier, de faire passer les informations via l'ORTC et de continuer à envoyer des messages par téléphone.



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان

والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي

والنقل البري

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE

Elaboration de documents cadres de sauvegarde sociale

FICHE DE PRESENCE

Ile : MOHELI Village : FOMBONI
Commune : FOMBONI Préfecture : FOMBONI CENTRE
Début de la réunion : 09/10 Fin de la réunion : 10/10

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Noms et Prénoms	Fonction	Village	Numéro Téléphone et adresse mail
Thomas Sorliti Othamed	Animatrice	Siry-Lirouta	nichamed9762 ni gmail com 3320722
Abdoul-Mohamin Abdellatif	Maire de Fomboni		3400778
Moussa Halidi	Préfet-Adjoint Centre Fomboni	Fomboni	3233603
Atoumane Abou	chef service de la aménagement de territoire mairie de Fomboni		3487700
Andjelane Hérie Haumadi	Adjoint au maire de Fomboni	Fomboni	3250811 andjelane
Mauhamadi Hrauwapili	chef du quartier stade Hatair	Fomboni stade	3592569



UNION DES COMORES

*Unité – Solidarité –
Développement*

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres

جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH ET DE RÉSILIENCE**Élaboration du PMPP****PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET**

Ile : ...MOHÉLI.....

Ville :BANGOMA.....

Commune : ...FOMBONI.....

Date :08 octobre 2019.....

Début de la réunion : ...16h.....

Fin de la réunion :17h30.....

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilienceParticipants : Fiche de présence en annexe**1. Introduction**

Le mardi 08 octobre 2019 de 16h00 à 17h30, une réunion publique ayant rassemblé les représentants des parties prenantes listés en annexe s'est tenue à BANGOMA dans le bureau du Maire. L'objectif étant de recueillir les commentaires, les préoccupations, les attentes et les recommandations des communautés locales, le Réseau Femmes et Développement, les représentants des cadres et jeunes sur le projet en cours de préparation. Cette réunion avait permis également d'évaluer de manière préliminaire et concertée les impacts potentiels de l'exécution du projet de construction d'un mur de protection du canal de Bangoma

Le déroulement de la réunion est présenté ci-après.

2. Ouverture de la séance

Après un mot d'introduction, de remerciements de la consultante et un tour de table pour la présentation des participants et l'établissement de la liste de présence, la parole a été donnée successivement au Maire de la commune de MWALI MDJINI et à la consultante (Mme HOLIMALALA RABEMANAMBOLA Irène).

3. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Il a été présenté de manière successive :

- L'objet ainsi que l'objectif de la réunion
- Une brève description du projet en cours de préparation
- Les résultats attendus à l'issue de la réunion

4. PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS**4.1. Questions posées**

Les points soulevés ont été relatifs :

- Au design prévu pour construire le mur de protection du canal de Bangoma, notamment s'il serait possible de préconiser un barrage en amont des habitations pour ne pas avoir à les déplacer
- À la consistance du projet financé et aux possibilités de pouvoir construire une digue pour prévenir les marées hautes qui inondent en permanence les maisons établies au niveau du littoral de Bangoma.



4.2. Préoccupations

Les participants à la réunion sont surtout préoccupés par :

- L'incapacité de la Commune de faire face aux problèmes d'érosion des zones côtières
- L'impossibilité de réinstaller les ménages établis au niveau du littoral à défaut de terrains domaniaux. En effet, les terrains disponibles appartiennent à des privés
- L'absence de moyens financiers leur permettant de mettre en place un service de gestion des déchets qui encombrant l'embouchure de la rivière de Msouroujou
- Les risques sanitaires causés par la stagnation des eaux chargées de déchets à proximité du quartier de Bangoma
- Les impacts conjugués de la montée du niveau de la mer et l'inondation à l'embouchure de la rivière. Et ce malgré la construction d'une digue et d'une partie du mur de protection qui se trouve actuellement sous dimensionnée par rapport au débit de la rivière en période de crue.

4.3. Attentes

Ils souhaiteraient que le gouvernement puisse trouver la solution appropriée pour résoudre à la fois les problèmes d'érosion côtière et d'inondation à proximité de l'embouchure. En outre, la Commune aimerait être dotée de moyens adéquats pour pouvoir assurer un service public de gestion des déchets. À leur charge de trouver un site de décharge.

4.4. Recommandations

Il a été recommandé :

- De doter le Réseau Femmes et Développement de moyens pour programmer et assurer les travaux de curage et de nettoyage réguliers du canal jusqu'à l'embouchure. Mais il faudrait que les femmes de Bangoma adhèrent à l'Association
- De tenir compte de l'acuité des problèmes d'inondations auxquels la localité de Bangoma doit faire face
- De construire à la fois les murs de protection et une petite digue pour sécuriser les ménages établis au niveau du littoral.

Quant à la diffusion des informations, se basant sur leurs pratiques antérieures et actuelles, il est recommandé d'associer et de responsabiliser les membres des associations de jeunes et des femmes. Il est également envisageable de faire passer les messages au micro MINARE, de prioriser la mise en place des affiches au niveau des places publiques.





Consultation à BANGOMA



Les maisons d'habitation situées à proximité des berges
de la rivière de Msouroujou (BANGOMA)



La lecture du PV, le remerciement des participants ont clos la réunion publique.

Consultante socio-économiste

Houdalata Rasmane Ndioua Idriss

Représentants des villages concernés

SLI

Souleymane Salouche

Conseiller municipal

Saïd Ali Souleymane

Représentant Commune

Préfecture

Représentants des groupes socio-professionnels

El-fal ben Yssouf Saïd

ZARKACHAD ben NOUSSA

Setti BAKA
Secrétaire générale
Réseau femme et développement

SLI



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE

Elaboration de documents cadres de sauvegarde sociale

FICHE DE PRESENCE

Ile : MOHéli Village : BANGOMA
Commune : BANGOMA Préfecture : Fianalocoin-centrale
Début de la réunion : 16/10 Fin de la réunion :
Objet : **Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience**

Noms et Prénoms	Fonction	Village	Numéro Téléphone et adresse mail
ADILMALALA RABENAWANTOLA Irene	Consultante de la Banque Mondiale	-	346 32 12 <i>[Signature]</i>
Thoma Sôhli Oshamed	Animateur	Sig-Liroudan	richamed976@gmail.com 3320722 <i>[Signature]</i>
Nassurdine Rachidjounya	journalier	Bangoma	3689977 <i>[Signature]</i>
Sitti MARIADJIBAH	Secrétaire générale du Réseau femme et Développement - Mohéli	Bangoma	541-1018 <i>[Signature]</i>
El-Fac ben YSSOU B SAID	Etudiant	Bongomo	345 3614 <i>[Signature]</i>
Sôhli Sarauh	chef du village	Boingoma	3477190 <i>[Signature]</i>



UNION DES COMORES

*Unité – Solidarité –
Développement*Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestresجمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنميةوزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH ET DE RÉSILIENCE

Élaboration du PMPP

PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Ile : ...MOHÉLI.....

Ville :NIOUMACHOI.....

Commune :...NIOUMACHOI.....

Date :07 octobre 2019.....

Début de la réunion :...16h.....

Fin de la réunion :.....17h30.....

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilienceParticipants : Fiche de présence en annexe**1. Introduction**

Le lundi 07 octobre 2019 de 16h00 à 17h30, une réunion publique ayant rassemblé les représentants des parties prenantes listés en annexe s'est tenue à NIOUMACHOI au niveau du foyer des jeunes de la localité. L'objectif étant de recueillir les commentaires, les préoccupations, les attentes et les recommandations des communautés locales, des représentantes de l'Association des Femmes MTSANGANI, les représentants des notables, cadres et jeunes sur le projet en cours de préparation. Cette réunion avait permis également d'évaluer de manière préliminaire et concertée les impacts potentiels de l'exécution du projet de construction éventuelle de la digue de Nioumachoi.

Le déroulement de la réunion est présenté ci-après.

2. Ouverture de la séance

Après un mot d'introduction du préfet de Nioumachoi, les mots de remerciements de la consultante et un tour de table pour la présentation des participants et l'établissement de la liste de présence, la parole a été donnée à la consultante (Mme HOLIMALALA RABEMANAMBOLA Irène).

3. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Il a été présenté par la consultante :

- L'objet ainsi que l'objectif de la réunion
- Une brève description du projet en cours de préparation
- Les résultats attendus à l'issue de la réunion

Cette intervention a été suivie d'une brève présentation de l'Association des Femmes Mtsangani qui réalise depuis 2017 des actions de protection des zones côtières occupées et des démarches menées pour financer ces dernières. Ayant pris conscience de l'évolution de l'érosion côtière, les membres de cette Association organisent de manière régulière des représentations théâtrales et des manifestations sportives pour collecter des fonds pour enrocher les côtes. Elles ont précisé que le Parc Marin leur apporte juste un appui moral. Elles n'ont jamais bénéficié de leur accompagnement technique dans l'enrochement.



4. PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

4.1. Questions posées

Les questions soulevées ont été relatives à la consistance du projet notamment le délai d'exécution et les procédés techniques préconisés pour pouvoir ralentir l'érosion des zones côtières et protéger en même temps les occupants des maisons d'habitation construites le long de la côte.

4.2. Préoccupations

Les participants à la réunion sont surtout préoccupés par :

- L'acuité des problèmes d'érosion des zones côtières auxquels sont confrontés
- L'importance de la houle en marée haute qui constitue un risque permanent aux occupants des zones côtières
- La pérennité des infrastructures à mettre en place. Il a été précisé que la digue construite en 2005 a commencé à être endommagée dès 2008 et a été complètement détruite après le passage du cyclone Kenneth

4.3. Attentes

En attendant la construction de la digue, les femmes souhaitent bénéficier d'un renforcement de capacités dans les efforts de protection du littoral.

Au vu du contexte local, ils aimeraient que le gouvernement prévoit à la fois une digue et de l'enrochement pour mieux se prémunir des risques de montée des houles.

Ils espèrent également être associés à toutes les étapes charnières de mise en œuvre du projet à la prise de décision.

4.4. Recommandations

S'agissant des activités de mobilisation, il a été recommandé :

- De capitaliser leurs pratiques actuelles : représentation théâtrale et organisation de manifestation sportive féminine qui ont permis de sensibiliser la population de Nioumachi à contribuer à la protection du littoral
- De doter les femmes de moyens logistiques pour améliorer l'enrochement en attendant l'exécution du projet



Consultation à NIOUMACHOI



Les maisons d'habitations implantées à proximité immédiate des côtes et le système d'enrochement effectué par les femmes MTSANGANI à Nioumachoi



La lecture du PV, le remerciement des participants ont clos la réunion publique.

Consultante socio-économiste

HOLIMMALA EBOTANMISOLA ITRAE
Représentants des villages concernés

PRINE AMOTILAME (notable)

Représentant Commune



OHAKI WANG AHAMED
Préfecture

Mouftidine H Li'

Représentants des groupes socio-professionnels

Hadjirati Rahadati saïd

Représentant des jeunes
warchi A. de P. P.



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE

Elaboration de documents cadres de sauvegarde sociale

FICHE DE PRESENCE

Ile : MOHELI Village : NIOMACHOI
Commune : NIOMACHOI Préfecture :
Début de la réunion : 16^h 20 Fin de la réunion : 17^h 30

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Noms et Prénoms	Fonction	Village	Numéro Téléphone et adresse mail
Thomas Soichhi Mohamed	Animatour	Siny- Ziroudan	nichomed376@gmail com. 3320782
Shafiwane Ahamed	Maire de Mledjélé-Moheli	Ndrondroni	3277356
Mouftidine Ali	Préfet de Mledjélé	Niomachoi	557 27 25
Abdoulatif Jahalaka	Eco garde communautaire	Niomachoi	342-09-82
Benymame Bour	membre de L'ADSN Niomachoi	Niomachoi	3476719 Benym
Zadati Binti Isac	Enseignante	Moroni	339 56 8 204



PRINCE AMSTILANE	Et. directeur de la santé	Nioumachin	3636890 1111
Mohamed Noman	Enseignement retraite	Nioumachin	3429061 1111
Djoundi IHDACH	Prof d'anglais College R. Nioumachin	Nioumachin	3760771 magodali75@gnmail.com
Zouwenq Ouedi Hamada	Agent de service des examens d'Etat	Nioumachin	5326096 Ma Laitou 2000
Saidina Mati	professeur chef de département de l'AOSN chargé de la	Nioumachin	3236058 ou 4426058
Benfaik Saïd	Tourisme, environn	Nioumachin	3700223/ 4380000
KABIYA Ahameda	340, 03, 90		KAB
Nassuh Abteik	3261693	Nioumachin	Nass
Samadati Abdall	37726078	Nioumachin	Saad
Hazimati Azizisi	4325460	Nioumachin	Haz
Moumanti Joemou	économiste		Moum
Mariamou Ali	Professeur	CR de Nioumachin	3341736 Marf



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH ET DE RÉSILIENCE

Élaboration du PMPP

PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Ile : ...ANJOUAN.....

Localité :.....KONI DJODJO.....

Commune :...KONI DJODJO.....

Date :27 septembre 2019.....

Début de la réunion :...9h30.....

Fin de la réunion :.....10h30.....

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Participants : Fiche de présence en annexe

1. Introduction

Le dimanche 27 octobre 2019 de 9h30 à 10h30, une réunion publique ayant rassemblé les représentants des parties prenantes listés en annexe s'est tenue à KONI DJODJO au niveau du bureau de la Commune de KONI DJODJO. L'objectif étant de recueillir les commentaires, les préoccupations, les attentes et les recommandations des communautés locales, les représentants des notables, cadres et jeunes sur le projet en cours de préparation. Cette réunion avait permis également d'évaluer de manière préliminaire et concertée les impacts potentiels de l'exécution éventuelle des travaux de réhabilitation de la route.

Le déroulement de la réunion est présenté ci-après.

2. Ouverture de la séance

Après un mot d'introduction du préfet adjoint de Domoni, les mots de remerciements de la consultante et un tour de table pour la présentation des participants et l'établissement de la liste de présence, la parole a été donnée à la consultante (Mme HOLIMALALA RABEMANAMBOLA Irène).

3. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Il a été présenté par la consultante :

- L'objet ainsi que l'objectif de la réunion
- Une brève description du projet en cours de préparation
- Les résultats attendus à l'issue de la réunion

4. PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

4.1. Questions posées

Les questions posées se rapportent surtout :

- à la dimension de la route à réhabiliter, s'il est prévu de la redimensionner pour faciliter la circulation des taxis à double sens.



- La consistance du projet notamment le délai d'exécution et les procédés techniques préconisés pour pouvoir ralentir l'érosion des zones côtières et protéger en même temps les occupants des maisons d'habitation construites le long de la côte.
- L'entretien des routes existantes pour assurer leur pérennité

4.2. Préoccupations

Les participants sont surtout préoccupés par :

- La qualité et la pérennité des infrastructures routières à réhabiliter
- L'importance des actions de déboisement qui fragilisent l'équilibre de l'écosystème local
- La possibilité d'écouler facilement leur production agricole vers les autres localités

4.3. Attentes

Ils attendent que les responsables de la mise en œuvre du projet prennent en compte leurs commentaires qui se résument comme suit :

- Intégrer dans le cadre du projet l'aspect reboisement pour prévenir et limiter les risques d'éboulement
- Voir la possibilité de recruter un garde forestier pour assurer un suivi régulier
- Contribuer à l'implantation d'un système d'alimentation en eau potable en guise de compensation. Une étude d'avant-projet détaillé est disponible auprès de l'Union des comités de l'Eau d'Anjouan (UCEA). Elle fait état de la consistance des travaux à réaliser et des coûts correspondants
- Prioriser l'embauche des travailleurs communautaires originaires du village de Koni Djodjo
- Réhabiliter les nids de poule qui se trouvent au niveau du chef-lieu de la commune de Koni Djodjo

Ils espèrent donc que le projet va se concrétiser.

4.4. Recommandations

S'agissant des activités de mobilisation, il a été recommandé d'organiser des réunions publiques pour associer l'ensemble de la population et faire un porte-à-porte pour toucher les personnes vivant avec des handicaps et celles âgées.



Consultation à KONI DJODJO



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE

Elaboration de documents cadres de sauvegarde sociale

FICHE DE PRESENCE

Ile : ANJOUAN Village : Koni djojo
Commune : Koni djojo Préfecture : ANJOUAN
Début de la réunion : 26/10 Fin de la réunion : 27/10

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Nom	Fonction	Village	Numéro Téléphone et adresse mail
Kazouine Anli	Chef du village	Koni djojo	324 10 72 Djojo
Nadjim Mahadali	Représentant du village	Koni djojo	3425146 N
Mohamed Abdou	Directeur de SP ANJOUAN	Sima	320 7788 M
CHOU DJAEN ABDOU	EX. MAIR KONI	KONI djojo	32749615 M
Zaidine Saïd Attoumane	Etudiant	Koni-djojo Anjouan	348-56-02 440-56-02 Z
Djaenfar Saïdôli	Adjoint préfet	Koni djojo	3296417 D



CHARBOUTINE AHAMED SAIB	DIRECTEUR D'ECOLE	Koni DJODJO	338 18 58 338 18 58
Chabari Abou Houmadi	Receveur de la mairie	Koni djodjo	327 95 02 327 95 02
Fakidine souf	Cultivateur	Koni - Djodjo	neur 10
Ahmodi Issafi Hdi'	chomeur	Koni - Djodjo	430 85 10 322 10 85 430 85 10
Alhoumane Oili	Chomeur	Koni djodjo	342 14 66
Dhoimir ^{SAMADANE}	Enseignant	Koni DJODJO	342 14 66 342 14 66
Mohamed Abdou	DART	Sina	320 77 88 320 77 88
Hestri Thourisaid	Préfet Bomoni	Bomoni	224 97 23 4 2077 94 224 97 23



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH ET DE RÉSILIENCE

Élaboration du PMPP

PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Ile : ...ANJOUAN.....

Village :.....ADDA et MREMANI.....

Commune :...ADDA et MREMANI.....

Date :27 septembre 2019.....

Début de la réunion :...17h.....

Fin de la réunion :.....18h30.....

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Participants : Fiche de présence en annexe

1. Introduction

Le samedi 26 octobre 2019 de 17h à 18h30, une réunion publique, ayant rassemblé les Maires et les chefs quartiers des communes et localités d'Adda et de Mrémani, s'est tenue à Mrémani au niveau du bureau de la Commune de Mrémani. L'objectif étant de recueillir les commentaires, les préoccupations, les attentes et les recommandations des communautés locales qu'ils représentent.

Le déroulement de la réunion est présenté ci-après.

2. Ouverture de la séance

Après un mot d'introduction du directeur régional des travaux publics au niveau de l'île d'Anjouan, les mots de remerciements de la consultante et un tour de table pour la présentation des participants et l'établissement de la liste de présence, la parole a été donnée à la consultante (Mme HOLIMALALA RABEMANAMBOLA Irène).

3. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Il a été présenté par la consultante:

- L'objet ainsi que l'objectif de la réunion
- Une brève description du projet en cours de préparation
- Les résultats attendus à l'issue de la réunion

4. PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

4.1. Questions posées

- Est-ce que ce sera des travaux d'entretien ou de réhabilitation comme ceux qui ont été réalisés par l'entreprise YAKELE. ?
- Est-ce qu'il serait possible de réduire le nombre des virages ?
- Qu'en est-il des cas des ménages ayant des maisons d'habitation qui sont presque accolées à la chaussée à réhabiliter ?



4.2. Préoccupations

Les participants sont surtout préoccupés par :

- Le système d'assainissement prévu, si un système de couverture est prévu pour garantir la sécurité des enfants et des personnes âgées
- Le dimensionnement du système d'assainissement prévu. Il faudra que cela suive les normes en vigueur au niveau de l'Union des Comores
- La qualité et la pérennité des infrastructures routières à réhabiliter
- Le curage régulier des caniveaux d'assainissement

4.4. Attentes

Ils aimeraient que :

- Les travaux soient programmés dans les meilleurs délais
- Leurs commentaires soient pris en compte et qu'ils soient associés à toutes les activités



Consultation ADDA-MREMANI



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH ET DE RÉSILIENCE

Élaboration du PMPP

PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Ile : ...ANJOUAN.....

Village :.....DINDRI.....

Commune :...DINDRI.....

Date :27 septembre 2019.....

Début de la réunion :...9h30.....

Fin de la réunion :.....10h30.....

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Participants : Fiche de présence en annexe

1. Introduction

Le dimanche 27 octobre 2019 de 11h à 12h, une réunion publique ayant rassemblé les représentants des parties prenantes listés en annexe s'est tenue à DINDRI au niveau du bureau de la Commune de DINDRI. L'objectif étant de recueillir les commentaires, les préoccupations, les attentes et les recommandations des communautés locales, les représentants des notables, cadres et jeunes sur le projet en cours de préparation. Cette réunion avait permis également d'évaluer de manière préliminaire et concertée les impacts potentiels de l'exécution éventuelle des travaux de réhabilitation de la route.

Le déroulement de la réunion est présenté ci-après.

2. Ouverture de la séance

Après un mot d'introduction du représentant de la préfecture de Ouani, les mots de remerciements de la consultante et un tour de table pour la présentation des participants et l'établissement de la liste de présence, la parole a été donnée à la consultante (Mme HOLIMALALA RABEMANAMBOLA Irène).

3. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Il a été présenté par la consultante:

- L'objet ainsi que l'objectif de la réunion
- Une brève description du projet en cours de préparation
- Les résultats attendus à l'issue de la réunion

Après l'exposé, le Maire avait précisé que la réhabilitation de cette route entre Koni Djodjo et Dindri sera très bénéfique pour la population des 2 localités. En effet, la réalisation du projet va permettre non seulement de faciliter la circulation des biens et des personnes, mais aussi d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs qui constituent 90% de l'ensemble de la population.

4. PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

4.1. Questions posées

Les questions posées étaient presque similaires à celles posées à Koni Djodjo. Elles concernent essentiellement :

- L'ampleur des travaux, notamment la dimension de la route à réhabiliter pour permettre la circulation



de véhicules à double sens, et éventuellement s'il pourrait être possible de réduire le nombre de virages ou du moins les atténuer un peu

- Le système d'assainissement préconisé, surtout s'il serait possible de fermer le dispositif pour sécuriser la circulation des enfants
- Le délai d'exécution et les solutions techniques préconisées pour prévenir les risques de glissement de terrains
- Les modalités d'indemnisation des personnes potentiellement affectées par la mise en œuvre du projet

4.2. Préoccupations

Les participants sont surtout préoccupés par :

- Le système d'entretien des routes à l'échelle de l'île
- La qualité et la pérennité des infrastructures routières à réhabiliter

4.3. Attentes

Ils attendent que le projet se concrétise dans les meilleures conditions et délais. Ils espèrent que l'équipe du projet va prendre en considération leurs commentaires et qu'ils seront associés à toutes les activités de mobilisation et certaines prises de décision.

4.4. Recommandations

S'agissant des activités de mobilisation, il a été recommandé d'organiser des réunions publiques pour associer l'ensemble de la population et faire un porte-à-porte pour toucher les personnes vivant avec des handicaps et celles âgées ou qui ne peuvent pas participer aux réunions pour diverses raisons.



Consultation à DINDRI



La lecture du PV, le remerciement des participants ont clos la réunion publique.

Consultante socio-économiste

Représentant Commune

AULIMMALA RABEMIMANTSOA SIEUX

Représentants des villages concernés

Préfecture

Chief du village
Koni Jigjo

Heriso Thewen Saïd

Maire DINDRI

Adjoint préfet

Représentants des groupes socio-professionnels

Représentant de jeune

Représentant de cadre



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE

Elaboration de documents cadres de sauvegarde sociale

FICHE DE PRESENCE

Ile :
Commune :
Début de la réunion :
Village :
Préfecture :
Fin de la réunion :

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Noms et Prénoms	Fonction	Village	Numéro Téléphone et adresse mail
Soulihi Abdouah	représentant du cadre jeune	Dindri	3240302
Souondi Attoumaire	Maire	Dindri	3272383
Nassuh Hamidani	Journaliste RTN	Dindri	3256070
Mohamed Abdou	DR TP	Sima	3207788



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH ET DE RÉSILIENCE

Élaboration du PMPP

PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Ile : ...ANJOUAN.....

Village :PAJE.....

Commune :...MUTSAMUDU.....

Date :26 septembre 2019.....

Début de la réunion :...10h.....

Fin de la réunion :11h.....

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Participants : Fiche de présence en annexe

1. Introduction

Le samedi 26 octobre 2019 de 10h à 11h, l'équipe de consultants s'est réunie avec le Maire, la Préfecture de Mutsamudu et le chef de quartier et en même temps Adjoint au Maire dans le bureau du Maire. L'objectif étant de recueillir les commentaires, les préoccupations, les attentes et les recommandations des communautés locales, les représentants des notables, cadres et jeunes sur le projet en cours de préparation. Cette réunion avait permis également d'évaluer de manière préliminaire et concertée les impacts potentiels de l'exécution éventuelle des travaux de réhabilitation de la route.

Le déroulement de la réunion est présenté ci-après.

2. Ouverture de la séance

Après les mots de remerciements de la consultante et un tour de table pour la présentation des participants et l'établissement de la liste de présence, la parole a été donnée à la consultante (Mme HOLIMALALA RABEMANAMBOLA Irène).

3. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Il a été présenté par la consultante:

- L'objet ainsi que l'objectif de la réunion
- Une brève description du projet en cours de préparation
- Les résultats attendus à l'issue de la réunion

Après l'exposé, le maire de Mutsamudu avait remercié d'avoir intégré sa commune comme étant bénéficiaire d'un projet de cette envergure. Il a expliqué aussi que la ville de Musamudu est sous la menace permanente des houles des marées hautes. Il en est de même aussi du cas du quartier de Pajé après la rupture d'une partie de la digue et l'effondrement du pont.

4. PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

4.1. Questions posées

Les questions posées étaient presque similaires à celles posées à Koni Djodjo. Elles concernent essentiellement :



- La sécurité civile au sein de la région de Mutsamudu, s'il serait possible de considérer la commune quand il y aurait des actions spécifiques en ce sens
- La pertinence de renforcer la digue de Mutsamudu à proximité du port
- La possibilité de construire aussi une digue au niveau du quartier LAZARI
- Les modalités de réinstallation de population au cas où ce sera incontournable

4.2. Préoccupations

Les participants sont surtout préoccupés par :

- Le développement des activités d'extraction de sable qui fragilisent les côtes
- L'entassement des ordures au niveau des zones côtières et plus particulièrement à proximité du port dû à l'inexistence d'un service public de gestion de déchets.

4.3. Attentes

Ils attendent impatiemment que :

- Le projet se concrétise dans les meilleures conditions
- L'équipe du projet associera l'ensemble des parties prenantes à toutes les étapes du projet pour qu'ils puissent s'approprier des acquis.

4.4. Recommandations

Au vu du contexte local, ils ont recommandé de focaliser plus les activités de sensibilisation sur les aspects de protection du littoral et de cibler essentiellement les jeunes. Pour faciliter la mise en application des textes de loi en matière environnementale, l'État doit les accompagner.



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية
وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE

Elaboration de documents cadres de sauvegarde sociale

FICHE DE PRESENCE

Ile : MUTSAMUDU Village : Mutsamudu / Page
Commune : Mutsamudu Préfecture : Mutsamudu
Début de la réunion : 12^h Fin de la réunion : 13^h 30

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Nom	Fonction	Village	Numéro Téléphone et adresse mail
AMURDINE ROHARED	Maire de MUTSAMUDU	MUTSAMUDU	362 88 90 442 88 90 amurouin@pko.gf
Ali Boura SOILIKI	Préfecture Mutsamudu	Mutsamudu	336 15 40 433 15 40 labouraki21@gmail.com
HOUINALALA Irene Nele	Consultante en sauvegarde sociale	-	346 52 12 hulirato@gmail.com
Dhoimidine Amani	1 ^{er} Adjoint au Maire Mutsamudu	Page	338 39 03 438 39 03



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH ET DE RÉSILIENCE

Élaboration du PMPP

PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Ile : ...GRANDE COMORE.....

Ville :FOUMBONI.....

Commune :...ITSAHIDI.....

Date :22 septembre 2019.....

Début de la réunion :...16h.....

Fin de la réunion :17h30.....

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Participants : Fiche de présence en annexe

1. Introduction

Le dimanche 22 septembre 2019 de 16h à 17h30, l'équipe de consultants s'est réunie avec le Maire d'ITSAHIDI, le Préfet de la région, les chefs des villages de Mtsangandjou, Pidjani, Bandamadji Ladomba, Mohoro, Nioumadzaha Mvoumbani, Fomboni dans la salle de réunion de la Commune. L'objectif étant de recueillir les commentaires, les préoccupations, les attentes et les recommandations des communautés locales, les représentants des notables, cadres et jeunes sur le projet en cours de préparation. Cette réunion avait permis également d'évaluer de manière préliminaire et concertée les impacts potentiels de l'exécution éventuelle des travaux de réhabilitation de la route.

Le déroulement de la réunion est présenté ci-après.

2. Ouverture de la séance

Après les mots de bienvenue de l'Adjoint au Maire, le tour de table pour la présentation des participants et l'établissement de la liste de présence, la parole a été donnée à la consultante (Mme HOLIMALALA RABEMANAMBOLA Irène).

3. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Il a été présenté par la consultante:

- L'objet ainsi que l'objectif de la réunion
- Une brève description du projet en cours de préparation
- Les résultats attendus à l'issue de la réunion

4. PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

4.1. Questions posées

Les questions posées étaient presque similaires à celles posées à Koni Djodjo. Elles concernent essentiellement :



- La possibilité d'alléger les procédures pour pouvoir lancer le démarrage des travaux dans les meilleurs délais
- Ce que le Gouvernement attend de la population et des autorités compétentes de Foubouni et des autres villages situés sur l'axe routier à réhabiliter
- Le délai d'exécution des travaux
- Ce qu'on entend par « logements résilients »
- La mise en place d'une structure pour gérer la mise en œuvre du projet

4.2. Préoccupations

Les participants sont surtout préoccupés par :

- L'insécurité permanente à laquelle est confrontée la population de Foubouni, notamment les occupants à proximité de la digue
- L'enclavement de la ville de Foubouni et s'il serait possible également de contribuer à la réhabilitation du tronçon qui part de Mitsoudjé jusqu'à Foubouni en passant par Malé

4.3. Attentes

Ils attendent impatiemment que :

- Le projet se concrétise dans les meilleures conditions
- L'équipe du projet associera l'ensemble des parties prenantes à toutes les étapes du projet pour qu'ils puissent s'approprier des acquis.
- La priorisation de la réhabilitation de la digue par rapport à celle de la route
- La réhabilitation du logement du médecin de l'hôpital de Foubouni qui a été quasi détruit





La lecture du PV, le remerciement des participants ont clos la réunion publique.

Consultante socio-économiste

Représentant Commune

AMMED HOUBOZO,
1er Adjoint au Maire

Représentants des villages concernés

Préfecture

Président
Foumboumi Aoir
OUSSOFA NOLAND

Mze Saïd M'hommehi
Préfet de Saol

Représentants des groupes socio-professionnels

Mze Hagaré, ^{Mip} Boudouba
Président des Notables de Gajadja



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE

Elaboration de documents cadres de sauvegarde sociale

FICHE DE PRESENCE

Ile : NGAZIDJA Village : Fomboni
Commune : d'Issaoua Préfecture : del sud EST
Début de la réunion : 16h30 Fin de la réunion : 17h30

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Noms et Prénoms	Fonction	Village	Numéro Téléphone et adresse mail
AHAMADA MDJASSIRI	Retraité des Postes	Fomboni	332 86 65
MABADI BOINALI	Ing. Retraité	Fomboni	332-95-51
SAANDI Abdillahi	Retraité Diaspora	Fomboni	Gaulé
Mohamed Rachadi	Enseignant chercheur	Fomboni	3333034
Mouh Moustari	Retraité	Fomboni	mail
MSAKONA ISSA	Retraité	Fomboni	330-83-29



chanfi ALI AITANE	Retraité	Foumbouani	
HANADA MBAE	Retraite	Foumbouani	
ABDURAHIM	Retraité	Foumbouani	
Olyar Sois chiech SAID Salim	Retraité DG ANAM	Foumbouani	
Ali Abchelah Ali ISSA	professeur recherch	Foumbouani Foumbouani	
Mouidi Silti	enseignant	Foumbouani	
Bracon Abderene	Attaché de cabinier		
Ahamado chanfi	C/P ma-mwe		
Issa mada	chef-Village		
Da salim ISSA	medecin du district Foumbouani		322-91-77.
M ^e Ousseini Madahoma	ingenieur		tel 414177
Hanada Ali			tel 434-9114



N°	NOM/PRENOM	FONCTION	Ville/Village	TEL	EMARGEMENT
	JAHIA TOIB	CULTIVATEUR			<i>[Signature]</i>
	Hadi Chahoi	Retraite	Foumbouri	333 4050	333 4050
	Mahamoud Ahmadou	Cultivateur	Foumbouri		<i>[Signature]</i>
	Oussef Mohamed	President Foumbouri Agin	Foumbouri	333 9580	<i>[Signature]</i>
	Mzé Saïd Mhamadi	Préfète Sud Est Foumbouri		333 9270	<i>[Signature]</i>
	AHMED HOU BOUPO	Sec Adm au Maire	Foumbouri	3322112 4322112	<i>[Signature]</i>
	YAKOUB T				
	Abraham Athoumani	Environnemental	Mbende Amboué	32136 68	<i>[Signature]</i>
	El-Badaoui Bali	Charge de Commerce	Mbende	3496883	<i>[Signature]</i>



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELÈVEMENT POST KENNETH ET DE RÉSILIENCE

Élaboration du PMPP

PROCÈS-VERBAL DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Ile : ...GRANDE COMORE.....

Ville :PIDJANI.....

Commune :...ITSAHIDI.....

Date :16 octobre 2019.....

Début de la réunion :...16h.....

Fin de la réunion :17h30.....

Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Participants : Fiche de présence en annexe

1. Introduction

Le mercredi 16 octobre 2019 de 11h30 à 13h, les spécialistes de la Banque Mondiale chargées de la partie sauvegarde sociale et en l'Habitat ainsi que la consultante du Gouvernement se sont réunies avec les représentantes des femmes de la localité de Pidjani.

L'objectif étant :

- De les informer de la consistance du projet et notamment la composante 2
- De recueillir leurs commentaires, préoccupations, attentes et recommandations
- D'introduire le thème relatif à l'aspect genre et de la Violence Basée sur le Genre (VBG)

Le déroulement de la réunion est présenté ci-après.

2. Ouverture de la séance

Après les mots de bienvenue de la représentante des femmes présentes, le tour de table pour la présentation des participantes et l'établissement de la liste de présence, la parole a été donnée à la consultante (Mme HOLIMALALA RABEMANAMBOLA Irène).

3. DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

Il a été présenté par la consultante du gouvernement:

- L'objet ainsi que l'objectif de la réunion
- Une brève description du projet en cours de préparation
- Les résultats attendus à l'issue de la réunion

4. PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

4.1. Questions posées lors de la réunion par l'équipe de la Banque Mondiale et du Maître d'Ouvrage

Les questions posées concernent surtout le quotidien des femmes de Pidjani en insistant sur :



- Les caractéristiques de leurs ménages,
- Leurs conditions de vie, leur situation matrimoniale, les conditions d'approvisionnement en eau notamment le temps consacré au puisage de l'eau
- Leur situation par rapport à l'emploi,
- L'état de leurs revenus par rapport à leurs dépenses
- La manière dont elles perçoivent leur sécurité d'une manière générale

4.2. Préoccupations

- La situation géographique un peu lointaine de leurs champs de culture par rapport à leurs maisons d'habitation
- L'incapacité des femmes d'assumer leurs charges journalières
- L'importance du taux de chômage et la situation critique de leurs conditions de travail
- La précarité de leurs conditions de vie largement dépendante des activités d'agriculture peu rémunératrices de revenus et de la pénibilité des activités d'extraction de sable
- Le problème d'accès à l'eau potable avec la défaillance du groupe électrogène qui ne permet pas de faire fonctionner le système de pompage et l'inexistence d'un réseau de distribution

4.3. Commentaires

Elles n'ont pas formulé d'attentes particulières à part le fait de leur donner la possibilité de travailler au même titre que les hommes.

En termes de « Genre » et « VBG », elles affirment qu'aucun cas d'agressions n'a été signalé dans cette région. A contrario, elles peuvent dormir sans soucis toutes seules dehors. Par contre, elles ont signalé qu'il y a quand même des actes de viol, mais les rares boutiques gérées par les femmes ne sont pas concernées.

Enfin, elles ont évoqué que la réalisation du projet leur facilitera leur vie. Mais serait-il possible d'ouvrir des petits raccourcis pour accéder à leurs champs de culture.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance a été levée vers 13 heures.



UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Aménagement
Du Territoire, de l'Urbanisme,
Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres

جمهورية القمر المتحدة
وحدة - تضامن - تنمية

وزارة التخطيط العمراني والإسكان
والمرافق العامة، مكلف بشؤون الأراضي
والنقل البري

PROJET DE RELEVEMENT POST KENNETH ET DE RESILIENCE

Elaboration de documents cadres de sauvegarde sociale

FICHE DE PRESENCE

Ile : GRANDE COMORE Village : PIDJANI
Commune : Préfecture : Ant. 16.10.19
Début de la réunion : 11h30 Fin de la réunion : 13h
Objet : Consultation publique sur le projet relèvement post-Kenneth et de résilience

Noms et Prénoms	Fonction	Village	Numéro Téléphone et adresse mail
Fatima Ali Sidi	Institutrice	Pidjani	4885297 4435297
Maissara Kibala	cultivateur	Pidjani	
Fatoumia Saïd	faire des bonnet	Pidjani	4592688
Hassanati Ali	menagère	Pidjani	4461820
Monandro Hamadi	menagere	/ /	
Yacoubi Ahmad	menagère	/ /	



Fatima Mze ¹	taufan menage	21	4375680
Mariamou Kassim	menage	11	
Mariamou Malimou	11	11	
Asmata Djali	11	11	
Acheta IKibala	11	11	
Micodi soiliki	11	11	
Mariamou Mroovili	11	11	
Fatima Iboura	11	11	
Aimane Moumini	11	11	
yousrah biute yousraf	sage femme	111	4600330 yousraf.yousrah@ gmail.fr

Fatima Ali soiliki yousrah representate des femmes